

Bibliothèque numérique

medic@

**[Romance De Mesmon, Germain
Hyacinthe De]. Eloge de François
Quesnay**

*Londres, Paris, chez Didot le jeune, 1775.
Cote : 90945*



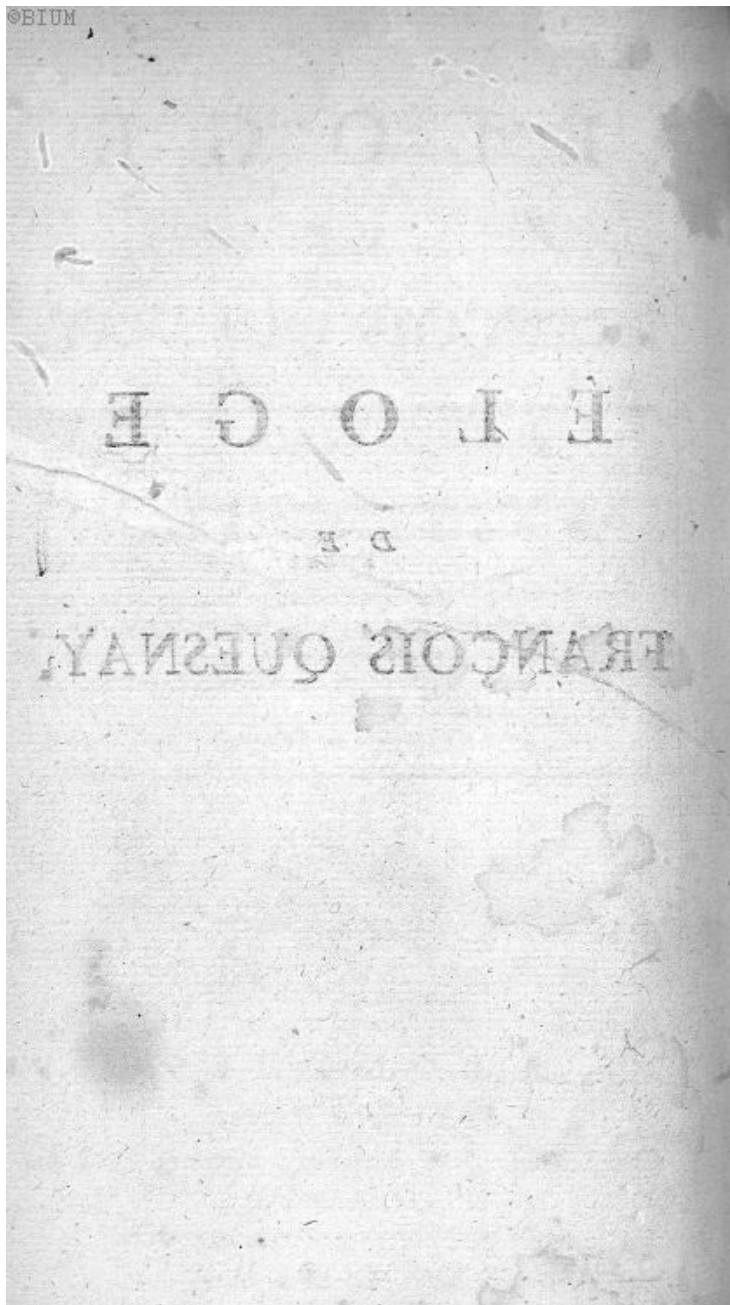
(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x15x03>

É L O G E

D E

FRANÇOIS QUESNAY.





É L O G E

D E

FRANÇOIS QUESNAY.

*Qui princeps, vitæ rationem invenit eam;
 Quique per artem
 Fluctibus à tantis, vitam, tantisque tenebris,
 In tam tranquillâ, & tam clarâ luce Locavit.*

LUCRET. de Rér. Nat. Lib. v.

Ce fut lui le premier qui trouva ce principe de moralité,
 & dont la sagacité tira la vie humaine des ténèbres de
 l'ignorance & des fluctuations de l'opinion pour lui
 donner une assiette fixe & invariable, sous l'empire de
 l'évidence.

LUCRÈCE dans son Poëme de la Nature, Chant V.

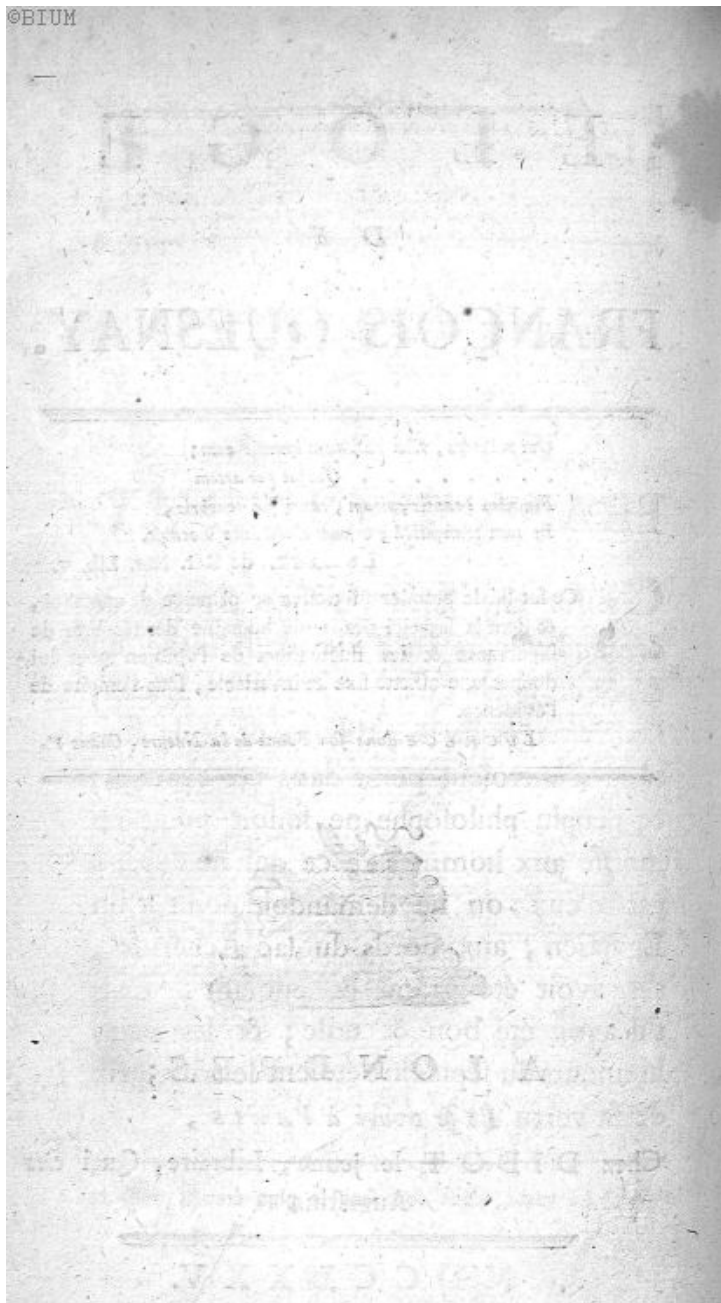


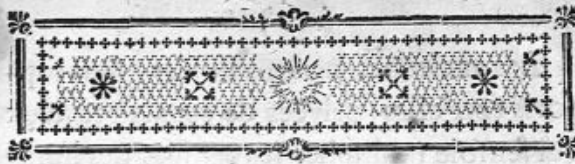
A L O N D R E S ;

Et se trouve à PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Libraire, Quai des
 Augustins.

M D C C L X X V.





É L O G E

D E

FRANÇOIS QUESNAY.

C E fut unê loi de la sage Egypte de demander compte à chaque homme du dépôt de la vie qu'il avoit reçu des Dieux; les avantages de la naissance & de la fortune n'entroient point dans cet examen; ce peuple philosophe ne faisoit point un mérite aux hommes de ce qui ne dépend pas d'eux : on ne demandoit point à un Egyptien , aux bords du lac Achéruse , s'il avoit été grand & puissant , mais s'il avoit été bon & utile ; & les vains honneurs du sépulchre étoient le triste prix de sa vertu (1).

*Hérod.
lib. 2.
Diod.
Sic. lib.*

1.

(1) La vertu, dans son sens le plus étendu, est la

A 3

Les anciennes nations isolées, sans rapports entr'elles, privées de cet art précieux qui semble multiplier les pensées des hommes par sa promptitude à les répandre, les anciennes nations ne décernoient que de petits prix à de grandes vertus : des palmes plus nobles, mais un jugement plus redoutable encore attendent aujourd'hui l'homme animé du désir de la gloire. Son Juge est la société générale des nations éclairées, & l'impartiale postérité. C'est ce Tribunal sévère qui, pesant les actions & les pensées des hommes, les voue à l'oubli ou à la célébrité, selon qu'ils furent ou inutiles ou vertueux : c'est devant ce Tribunal imposant que nous allons faire l'examen d'une vie qui fut pleine. Historiens si nous paroissions rentrer dans le genre des panégyristes, nous ne nous en défendrons pas, c'est le propre de l'homme de bien, que son histoire soit son éloge.

Un des plus beaux spectacles & des

pratique constante de la Justice, & la Justice est la conformité habituelle de nos actions à l'utilité commune.)

moins observés peut-être, c'est la marche de la nature dans la formation des hommes de génie : prodigue dans sa magnificence, elle sème avec profusion les germes des talens comme les graines des plantes, & les uns & les autres ne lèvent que dans un petit nombre de circonstances. La foule d'une grande ville, ses dissipations, ses devoirs, peut-être même le luxe des connoissances, & la multitude des matériaux de l'étude étouffent ces germes délicats ; comme l'ombre des forêts fanne & sèche les jeunes tiges qui naissent en abondance des glands que le chêne a secoué de sa tête superbe. Nos jardins ne produisent que des fleurs inutiles & adultérées ; c'est dans les montagnes & sur les rochers que naissent les vulnéraires odorants. L'homme que la nature élève dans le silence & la solitude, croît comme elles sous l'influence bénigne de l'œil du monde.

Dans la Société, prévenu par une multitude d'effets qui se succèdent & se multiplient sans laisser le tems d'en rechercher

les causes, l'esprit s'accoutume à une forte de paresse ; il jouit de tout & ne connoît rien ; il suppose & n'observe pas ; la marche de la nature lui est dérobée, les plus simples procédés des arts lui sont étrangers ; sa sensibilité s'émouffe, il ne contracte dans le choc des passions & des intérêts, qu'une vaine politesse, vrai mensonge des mœurs, masque séduisant de la bienveillance universelle. Chaque jour altère le type que la nature imprime à l'individu, il en résulte pour toute l'espèce un caractère uniforme ; nous naissons originaux & nous mourons copies (1).

Mais à la campagne, l'homme livré à lui-même est tout entier à la nature ; ses idées moins pressées sont moins confuses, elles ont le tems de se développer : obligé de s'interroger lui-même, il s'accoutume à se rendre compte ; spectateur du grand cercle des révolutions naturelles, des fins

(1) *Naturâ de nobis conqueri debet & dicere : quid hoc est ? Sine timoribus vos genui, sine superstitione, sine perfidiâ caterisque pestibus ; quales intrastris exite. SENECA. Ep. 22.*

de la nature & de ses moyens ; il prend sans s'en appercevoir l'habitude de l'ordre & des proportions , qui dans chaque art semblent être le secret de la nature , & son moyen unique pour arriver à l'harmonie universelle. Loin des grands intérêts , il est exempt des grandes passions ; son cœur inagité s'ouvre aux sentimens naturels , à cet amour des hommes qu'on ne peut conserver peut-être que loin d'eux dans toute son intégrité. S'il porte en lui-même l'étincelle du génie , la douce contemplation ravira son cœur , & son esprit tourmenté par une insatiable curiosité , lui fera sans cesse éprouver le besoin de sentir & de connoître.

L'ignorance est l'état naturel de l'homme ; l'inquiétude ou la tranquillité dans cet état passif fait la seule différence de l'homme vulgaire à l'homme de génie : celui-ci est le chef-d'œuvre de la nature , elle ne le prodigue pas. Etendue de conception , sagacité , finesse de perception , en un mot le don de l'esprit , c'est le premier présent qu'elle fait à celui qu'elle

favorise ; don fragile que les circonstances peuvent développer ou détruire. L'esprit est un instrument applicable à tout, le hazard, cette fuite de causes & d'effets que nous n'avons pas disposé nous mêmes, en le plaçant dans certaines circonstances, va décider de son genre & fixer son talent. Le goût presque toujours déterminé par les premières habitudes, auxquelles se joint malgré nous un sentiment tendre de souvenir ; le goût en le renfermant *dans une espèce*, la lui rend plus familière & lui prépare des succès supérieurs : de-là cette opinion presque générale des dispositions naturelles, & de cette sorte de vocation particulière que la nature ne donna jamais. L'homme d'esprit même est dans les mains de la nature comme le bloc dans celle du statuaire.

Si les circonstances le favorisent, *si la science enrichie des dépouilles du tems ouvre devant lui son livre immense*, il brillera par des talens immortels, au barreau, sur le théâtre ou dans le cabinet solitaire de l'homme instruit & sensible,

dont il charmera l'oïfiveté laborieufe ;
 mais fi la nature marâtre ou plutôt aveu-
 gle, en lui donnant les germes du ta-
 lent lui refuse les circonftances propres
 à les faire éclore ; ignoré du monde en-
 tier & de lui-même , il pouffera des fil-
 lons pénibles *avec des mains dignes de*
porter le fceptre , ou de toucher la lyre
d'Apollon : ainfi mille pierres précieufes
font renfermées dans les fombres cavités
des montagnes , mille fleurs naiffantes ré-
pendent dans les déferts une odeur em-
baumée.

Voy.
l'Elégie
fur un
Cimet. de
Camp. de
Gray
trad. de
l'Ang.

Il n'en eft pas ainfi de l'homme de
 génie ; à quelque claffe qu'il appartienne,
 dans quelque rang que le hazard l'ait fait
 naître, fur le trône comme Charlema-
 gne, ou parmi les derniers Artifans comme
 Mahomet ; fon fort eft de changer la face
 du monde , de l'inſtruire ou de le gou-
 verner.

L'homme ordinaire s'agite péniblement
 dans les détails de la vie ; héritier mécon-
 noiffant & inactif des actions & des opi-
 nions de ceux qui l'ont précédé, il jouit

du bienfait de leurs découvertes , sans songer à les accroître , & des circonstances favorables où il se trouve , sans oser concevoir la possibilité de les développer ; la nature est pour lui sans mouvement & l'esprit humain sans action : semblable à cet insecte éphémère qui destiné à une existence de quelques heures , ignore également & la marche du soleil qui l'éclaire & la nutrition de l'arbre sur lequel il se repose. Mais l'homme de génie ne peut se renfermer dans ces détails qui absorbent les autres hommes : un horizon immense s'offre à ses yeux ; l'origine , les progrès , l'état actuel des opinions & des circonstances occupent ses regards , & dans le lointain son œil d'aigle découvre ce qu'il peut encore ajouter à la somme des connoissances les plus sublimes ou des entreprises les plus hardies.

Le génie est l'esprit qui généralise & qui met en ordre ; l'inquiétude dans l'ignorance , la méthode dans les connoissances forment son caractère propre. Forcé par sa nature même d'embrasser une vaste

carrière , il fait les rapports les plus éloignés , il les compare & se rendant maître de toutes les vérités de détail , il les ramène à un tronc commun , à une vérité mere , ce principe unique & nécessaire de chaque science : pour le génie universel qui régit le monde , la nature elle-même n'est sans doute qu'une grande vérité.

Entraîné par une force irrésistible , l'homme de génie n'est pas libre de se refuser aux vues de la nature (*). Les obstacles se multiplieroient en vain , dénué de tous secours il forgeroit lui-même l'instrument de ses connoissances. Le hazard des circonstances ne conserve sur lui d'empire que celui de déterminer le genre de ses méditations ; ainsi la pomme qui tomba sous les yeux de Newton (1), donna naissance au système de la gravitation

(*) *Natura quam nos sequimur inviti quoque !* Térent.

(1) Newton étant assis dans un verger où il méditoit profondément , une pomme se détacha & tomba à ses pieds ; ce phénomène très-ordinaire & très-inobservé , germa dans la tête du Philosophe , & ses réflexions produisirent son système sur la pesanteur.

universelle, & peut-être devons-nous le système de *l'économie politique* au hazard qui plaça dans les champs l'enfance de *Quesnay*. (parlons le langage de la postérité, nous le sommes déjà pour lui).

La nature fit les premiers frais de son éducation, & s'il conserva toujours une raison ferme & un jugement sain & vigoureux, il le dut sans doute à l'avantage d'avoir formé son entendement avec lenteur, n'y admettant rien qu'il n'eût présenté d'abord à la *touche* de l'examen; cette marche de l'esprit est bien contraire à l'éducation commune qui entassant dans la mémoire des élèves plutôt que dans leur jugement les opinions des hommes avec la sanction de l'autorité, les accoutume à recevoir indifféremment & sans discussion la vérité ou le mensonge. La nature l'avoit placé au point où Descartes s'efforçoit de se mettre quand il vouloit tout oublier pour tout rapprendre.

Il s'élevoit ainsi lui-même sous les yeux de parents simples, qui prodiguant sa

jeunesse aux détails les plus communs de l'économie rustique, étoient bien loin d'imaginer que ce jeune homme qui a seize ans, ne savoit pas lire, seroit un jour distingué parmi les Membres les plus célèbres de l'Académie des Sciences ; qu'il donneroit à la morale ce degré d'évidence qu'on ne croyoit propre qu'aux sciences physiques & qui l'établit aujourd'hui sur les ruines des erreurs & des sophismes de tous les tems (*). C'étoit Scipion qui naissoit pour la perte de Carthage.

Quesnay livré à sa propre impulsion, observoit sans cesse, mettoit ses idées en ordre, lioit ses observations, & s'efforçoit de les ranger en systême : le génie ne connoit de peine que l'ignorance, & de fatigue que le repos. *La maison rustique* lui étoit tombée entre les mains, l'avidité de savoir lui fit apprendre à lire presque sans maître. Instruit par son expérience & ses méditations sur tous les procédés de la culture, sur ce qui favorise

(*). *Hic erit Scipio qui in exitum Carthagini crevit.*

Vallés. Patenc.

ou arrête ses effets, sur les conditions qui peuvent annoblir & assurer l'état du cultivateur, sur la cause physique de la subsistance des nations qui est celle de leur formation & de leur maintien ; peut-être s'éleva-t-il dès-lors de résultats en résultats jusqu'à la connoissance des premières loix de l'ordre naturel ; ainsi *Pascal* avoit découvert lui seul les premiers élémens de la géométrie.

Eclairé sur les vérités morales, & dont les germes furent alors déposés dans son esprit ; peut-être ne manqua-t-il à *Quesnay* pour les produire que la maturité d'un esprit philosophe, & cet usage de la vie qui apprend à ne pas s'effrayer de trouver son opinion en contradiction avec les coutumes & les opinions communes ; en effet, s'il se trouve un petit nombre de penseurs distribués sur la suite des âges, le reste des hommes *se laisse entraîner par troupe, non pas où il faut aller, dit un Philosophe, mais où l'on va* (*).

(*) *Pergentes pecorum ritu, non quò eundum est, sed quò iter.*
SÉNÉC. De vitâ beatâ.

Cependant

Cependant une immense curiosité fatiguoit son ame ; déjà aidé d'un Chirurgien du village d'Ecquevilly & du petit nombre de livres qu'il pouvoit se procurer , il avoit appris presque tout seul le latin & le grec , & fouillé ce cahos obscur d'opinions antiques & modernes que nous nommons la philosophie ; étude stérile pour qui ne seroit pas déjà philosophe. Celui qui fut assez raisonnable pour demander à Dieu la sagesse , l'avoit sans doute obtenue d'avance.

Sa propre réflexion l'avoit élevé à ce petit nombre de vérités abstraites qui sont à la portée des hommes ; il ne restoit plus à Quesnay qu'à confronter la nature avec la société , & à prendre sa place dans le monde. Ses parens auroient voulu concentrer ses desirs & ses vues dans le cercle étroit de leur fortune & de leurs habitudes : c'est le malheur des hommes qui pour l'ordinaire entrent prématurément dans la société , d'en accepter les charges sans savoir ni ce qu'ils prennent , ni ce

B

dont ils font capables. L'autorité, l'orgueil ou le caprice dictent à l'inexpérience un choix dont les moindres inconvéniens font les dégoûts de l'incapacité ; fruits amers & dangereux du double préjugé qui classant les hommes & les emplois sans égard aux talens & à l'utilité respective, laisse à la fortune la liberté de faire les plus bizarres & les plus faux assortimens. Quesnay fut soustrait à ce danger, son ame étoit faite avant son état, & le préjugé lui permettoit de suivre une profession qu'il devoit un jour rendre si noble. Un goût vif l'y portoit : il avoit entrevu les rapports de la Chirurgie avec toutes les branches de la physique ; dans l'étude des sciences c'est la mesure de son esprit que chacun trouve, & jamais celle de la nature. Il triompha donc de l'opposition de sa famille, mais bien-tôt le Chirurgien d'*Ecquevilly* ne se trouva plus en état de suivre son élève ; celui-ci avoit composé quelques cahiers sur ses lectures, son maître qui étoit venu solliciter d'être

admis au collège de Saint-Côme , osa les présenter comme de lui, & fut reçu avec applaudissement. A ce signal d'encouragement Quesnay se rendit enfin justice, il vint à Paris achever les études profondes auxquelles il s'étoit dévoué, & recevoir la maîtrise (1).

Plusieurs années s'étoient écoulées pour lui dans la pratique de son art, & dans le travail rare, pénible & peu apprécié de digérer ses idées & ses observations pour en former des théories : laborieuse mais enchanteresse occupation du sage, qui l'arrache à tout & ne lui laisse de regret sur rien ; & peut-être la volupté paisible de cet état méditatif, le cachoit-elle pour long-tems à *Mantes* où il avoit fixé son établissement, quand un concours de cir-

(1) Il lui étoit tellement impossible de ne pas apprendre tout ce qui se trouvoit à sa portée, qu'étant logé, à son arrivée à Paris, chez le Pere du célèbre *Cochin*, Graveur, il apprit le dessin & la gravure : cette occupation le délassoit souvent de ses études, il a gravé tous les os du corps humain, un grand nombre de sujets, & M. *Hevin*, son gendre, a entre les mains plusieurs de ces morceaux estimés des Connoisseurs.

constances rares & heureuses vint le dérober à son obscurité pour le mettre à sa place.

Un grand homme, si les vertus paisibles & les talens utiles portés à un haut point de perfection peuvent partager ce titre avec les qualités bruyantes & pernicieuses qui l'ont usurpé; un grand homme la Peyronnie étoit alors à la tête de la Chirurgie; plein de l'amour de son art qu'il avoit étudié en homme supérieur, & dont ses découvertes avoient reculé les bornes (1), il méditoit un projet utile au public, avantageux à l'art & glorieux à son Auteur; c'étoit l'établissement de l'Académie de Chirurgie. Il lui falloit des Coopérateurs, & il en cherchoit par-tout. Garengot, Chirurgien estimé & plein, comme lui, de l'enthousiasme de sa profession, le fervoit dans cette recherche avec toute la bonne foi d'un homme qui

(1) On doit à la Peyronnie d'avoir découvert que le corps calleux est le siège du *Sensorium-Commune*; d'autres découvertes sur les hernies, les fistules, &c. &c. Voy. son Eloge à l'Académie des Sciences, année 1747.

n'auroit pas couru la même carrière : il découvrit Quesnay , & ce fut à ce concours de hazards que celui-ci dut une célébrité que sa modestie & son aversion pour toute intrigue lui auroit fans doute refusée , ou qu'au moins elles lui auroient fait long-tems attendre. Quand il faut tant de conditions pour former le talent supérieur , tant de conditions pour le mettre en évidence ; tant d'autres pour le préserver de l'intrigue & de l'envie , faut-il s'étonner de le voir si rarement en exercice ? Ainsi lorsque la nature forme le diamant , ce n'est pas assez pour elle de lui avoir choisi une *matrice* de sable ou d'argile , il faut qu'elle filtre lentement ses fucs cristallins , & qu'elle écarte avec précaution les veines métalliques dont il recevroit une teinture altérante.

Sollicité par Garengeot d'écrire sur l'art , pour justifier le témoignage de cet homme juste & généreux , il s'y soumit volontiers : il se présentoit une occasion naturelle. Le Médecin *Silva* venoit de donner un *Traité de la Saignée* , dont les principes devoient

être combatus, Quesnay l'attaqua par une critique qui étoit elle-même un Traité complet. Sa théorie opposée absolument à celle de Sylva (1) fit naître des disputes

(1) Sylva ne faisant pas attention à la contractibilité de la membrane artérielle, considéroit le sang comme les fluides ordinaires qui coulent dans des canaux absolument passifs : il croyoit être maître de le détourner d'une partie en ouvrant la veine dans une partie opposée ; ce qu'il attribuoit à la dérivation qu'il croyoit beaucoup plus considérable que la révulsion : c'étoit une erreur, puisque la dérivation & la révulsion doivent être égales entre-elles étant l'une & l'autre en raison de l'évacuation.

Les effets de la saignée se bornent à l'évacuation, la spoliation & la dimotion.

Au moment de l'évacuation, il se fait un resserrement dans la membrane artérielle toujours proportionné à la diminution du liquide, en sorte qu'après la saignée les vaisseaux restent aussi pleins que devant ; effets de la contractibilité de la membrane & de la pression de l'air.

On n'avoit expliqué jusque-là les effets de la saignée que par ce vuide qu'on croyoit qu'elle laissoit dans les vaisseaux ; mais comment une saignée, qui ne tire pas un cent cinquantième de liquide, peut-elle causer des effets sensibles & durables ? pourquoi neuf ou dix saignées décolorent-elles toutes les chairs comme on le voit dans la dissection d'un tel sujet, quoiqu'il n'y ait qu'une très-petite déperdition de la masse des humeurs ? pourquoi la saignée affoiblit-elle plus que les autres évacuations, & ne peut-elle être suppléée par celles-ci ? Tout cela s'explique par ce

dont l'effet fut de répandre sa réputation
& de servir à sa fortune. La Peyronnie

qu'il appelle la spoliation, terme nouveau qui exprimoit une idée plus neuve encore; c'est-à-dire par la diminution de la partie rouge du sang, qui, proportion gardée, est enlevée dans une plus grande quantité que les autres humeurs. Cette assertion se prouve par des calculs, dont il résulte qu'en tirant le vingt-septième de la masse du sang, on ne tire pas le centième de la masse totale des humeurs. Cette proportion suit progressivement, si les saignées se multiplient; parce que les suc blancs se reproduisent incessamment, & que la nature ne forme qu'avec lenteur ce sang que la main de l'homme verse si légèrement.

La spoliation facilite l'action des membranes artérielles, dissipe leur contraction qui est la cause la plus ordinaire de l'interception du cours du sang dans les capillaires, & rend à ce fluide tout son mouvement de circulation: c'est ce qu'il appelle la dimotion, effet attribué jusqu'alors à ce vuide qu'on supposoit. L'affoiblissement momentané de la saignée est encore une cause de dimotion; dans cet instant le sang est porté des capillaires artériels dans les veines & le cœur, dont l'action vient d'être interceptée, & qui n'envoie plus guère de sang dans les artères: l'action de ces vaisseaux est fort languissante, ils ne refournissent pas leurs capillaires, le sang reste comme arrêté dans les gros vaisseaux artériels & veineux, & les capillaires des uns & des autres demeurent fort dégarnis: d'où naît la pâleur de la peau.

De cette théorie se déduit naturellement ce petit nombre

B 4

convaincu, apperçut en lui l'homme nécessaire à l'établissement de son Acadé-

de principes pour la pratique : que la saignée favorable aux tempéramens chez qui cette partie rouge abonde, peut être utile jusqu'à un certain point aux tempéramens bilieux ; en ce qu'elle modere l'activité des artères qui sont aisées à irriter ; mais qu'elle doit être employée très-sobrement dans les tempéramens mélancoliques, où le sang est peu abondant, le jeu artériel fort ralenti, les humeurs peu élaborées ; qu'enfin, il est extrêmement rare qu'elle convienne aux tempéramens pituiteux, où les humeurs sont crues & glutineuses, les forces languissantes & la bile lente à se former.

Les femmes & les enfans qui, à raison de leur débilité, tiennent beaucoup du tempérament pituiteux, ont les mêmes raisons d'éviter la saignée (a). Il en est de même des vieillards ; chez eux l'action organique est ralentie, si on

(a) On auroit tort d'inférer de l'évacuation périodique que les femmes sont plus sanguines que les hommes. Elles perdent par-là une grande partie de leur sang & il se régénère plus lentement que chez nous. Une suite de la même prévention faisoit regarder la cessation des règles comme cause des ulcères à la matrice ; il y a lieu de croire qu'ils viennent de l'acrimonie de l'humeur, & que s'ils ne se manifestent qu'à la cessation des règles, c'est que jusque-là une partie de l'humeur viciée étant rejetée tous les mois, elle n'avoit pas le tems de faire du ravage.

La saignée ne supplée point à cet avantage, elle est insuffisante de même contre les pertes, parce que celles-ci viennent d'une acrimonie particulière : on ne peut l'employer non plus à rappeler les règles dans le cas de dissolution du sang : on ne doit user alors que des martiaux, des analeptiques, des stomachiques & du lait.

mie. Cet homme éternellement fameux dans l'histoire des arts par la révolution qu'il a faite dans la Chirurgie , ne s'occupoit que de ce projet , dont on ne peut sentir le sublime qu'en se transportant aux tems où il enfanta cette idée. Il s'agissoit de rassembler les Chirurgiens en un corps qui fût le dépôt des connoissances & le foyer des lumieres. Il avoit compris que dans la réunion de ses membres épars, l'émulation, mere des succès, animeroit tous les Académiciens ; que l'expérience isolée de chaque Praticien, qui dans le plus long exercice ne peut produire qu'un petit nombre de faits souvent inexacts & mal observés ; se comparant, se critiquant mutuellement, il en résulteroit une théorie plus sûre, guide infallible de la pratique. Cette idée qui réunit tous les suffrages aujourd'hui, qu'elle est consacrée par le succès de cinq volumes de Mémoires, où toutes les branches de la Physique

la relâche encore, les sucres excrémenteux retenus, deviendront plus âcres. Voyez le Trait. de la Saig. par Quesn. an. 1730.

concourent à ennoblir & à éclairer un art qui n'étoit alors qu'un métier. Cette idée dut en son tems paroître bizarre & peut-être extravagante : comment tirer la Chirurgie de l'avilissement où elle se trouvoit ? Confondus dans une classe infime d'Artisans, comment se flatter d'élever à l'état d'Académiciens des gens dont quelques-uns ne savoient pas lire ? Voilà ce que la Peyronnie avoit osé concevoir , & ce qu'il a exécuté. En moins de vingt années il a élevé son art au plus haut point de perfection où il puisse monter ; des talens supérieurs s'y sont formés, & par un bonheur peu commun, il semble avoir laissé à son successeur, avec sa place, ses vues paternelles pour l'avancement & la perfection de la Chirurgie (1) ; exemple

(1) La Peyronnie par son testament fit trois parts de son bien , dont il donna deux à la Compagnie des Chirurgiens de Paris , & l'autre à celle des Chirurgiens de Montpellier , pour construire un amphithéâtre , & fonder des prix , des Démonstrateurs royaux & un cours public d'accouchemens.

M. de la Martiniere vient de faire bâtir & orner les superbes Ecoles de l'Académie de Chirurgie.

rare dans nos tems modernes, de deux hommes qui ont consacré leur vie & leur fortune au bien public & au progrès des connoissances. Si l'on doit mesurer son admiration pour les entreprises humaines plutôt sur la grandeur que sur la célébrité de leur plan, si l'on fait attention à la résistance qu'il dut recevoir des préjugés du public, si prompts à se former & si lents à se détruire, de l'ignorance des sujets qu'il vouloit employer, de la mauvaise volonté de quelques-uns; en un mot, de la réunion des obstacles moraux, souvent plus invincibles que les résistances physiques; sans doute la Peyronnie mérite de sa nation une reconnaissance éternelle. L'ancienne Grèce auroit consacré ce bienfait par une statue, un bas-relief où des chiffres entrelassés des serpens d'Esculape, auroient transmis son nom à la vénération des siècles; chez nos nations modernes, la vertu n'a de prix que son exercice même, & le premier hommage rendu à ce Bienfaiteur des hommes hors des Compagnies auxquelles il

appartenoit , ce sont ces fleurs inodores que nous répandons sur sa tombe.

Pour l'aider dans une entreprise si hardie , il lui falloit un homme dont les vues fussent profondes , le courage infatigable , le zèle du bien public ardent & à l'épreuve de tout dégoût , & qui familiarisé avec l'idiome propre à chacune des sciences qu'on alloit cultiver , fût l'interprète de toutes , & le Rédacteur commun de tous les Mémoires : en un mot , un Secrétaire de l'Académie ; & cet homme fut Quesnay. Il n'y avoit alors que trois Maîtres qui donnaient le mouvement & la vie à cette masse inerte , Quesnay , la Peyronnie & Maréchal , Seigneur de Bièvre , qui l'avoit précédé dans la charge de Premier Chirurgien du Roi.

Le premier volume des Mémoires parut , les Gens de Lettres admirèrent la préface , le public apprit à mesurer son opinion , & les Chirurgiens eux-mêmes étonnés & ravis , osèrent concevoir cette estime de soi-même , première condition pour obtenir celle d'autrui.

Il contenoit plusieurs Mémoires du Secrétaire qui font encore une des plus précieuses parties de cette riche collection. Le premier avoit pour objet *le vice des humeurs*. C'étoit le germe d'un traité qui embrasse presque toute la thérapeutique; aussi ce sujet immense présenté sommairement alors, produisit-il dans la suite ces traités doctrinaux sur la gangrene, la fièvre, la suppuration, &c. (1) Si Quesnay

(1) Ce premier Mémoire traite. 1°. De l'impureté des humeurs ou de leur analogie, avec les substances hétérogènes qui les rendent vicieuses.

2°. De la dépravation dont les humeurs sont susceptibles par elles-mêmes.

3°. De l'imperfection des humeurs, ou des vices qu'elles peuvent contracter par le défaut des vaisseaux destinés à les former.

C'est à l'aide des impuretés qui se mêlent aux humeurs que la masse de celles-ci peut faire impression sur les solides & y causer du désordre. Elles viennent du dehors, ou sont produites au dedans; si l'on connoissoit leurs causes on pourroit déterminer leur nature; mais la Médecine n'a de prise que sur les effets; on calme la fièvre sans la maîtriser; sa durée s'étend contre tous les efforts jusqu'au tems où la nature elle-même dompte sa cause si le malade à la force de soutenir ce combat. La dépravation des humeurs naît de la stagnation, quand le mouvement artériel est sus-

fut moins original dans les autres, dont les faits avoient été présentés à l'Acadé-

pendu : alors livrées au mouvement spontané, elles tombent en fermentation ou en putréfaction. Dans le premier cas elles deviennent vineuses, aigres ou rances; dans le second, elles sont fœtides, leur sel essentiel devient un alkali volatil, leurs principes se désunissent & elles tombent en dissolution. Ces deux mouvemens diffèrent en ce que les substances qui contiennent un sel acide sont seules sujettes à la fermentation; c'est la pourriture qui attaque communément celles qui contiennent un sel alkalin.

Les imperfection des humeurs mal formées par le jeu des vaisseaux, se réduisent à la crudité, à la perversion & aux vices de consistance.

La crudité vient de la foiblesse des organes insuffisans pour travailler les suc chyleux, démêler les différentes substances dont se forment les humeurs, exciter la chaleur nécessaire à leur coction, & chasser les suc excrémenteux; ce genre d'imperfection ne les rend pas tout-à-fait nuisibles dans l'économie animale : ces humeurs peuvent encore être conduites à leur perfection; il n'en est pas de même de celles que l'action excessive des vaisseaux a altérées : les graisses, les suc albumineux & les excréments salins sont plus exposés que les autres à ce genre de perversion. La consistance des humeurs pêche par excès ou par défaut, mais plutôt par celui-ci.

Dans quatre Mémoires suivans il entreprend d'éclairer *la pratique*, dans une des branches de la Chirurgie les plus difficiles & les plus importantes, les plaies à la tête; il y détermine les motifs qui font recourir au trépan, ou qui le font éviter; les cas où il faut ouvrir le crâne dans

mie, il montra du moins ce que peut l'esprit d'ordre & d'analyse dans la rédaction; comment la sagacité fait lier les observations nouvelles aux principes déjà reçus, & les ressources du génie pour en tirer des dogmes nouveaux applicables à un grand nombre de cas qui en sembloient à peine susceptibles. Tant de travaux minoient sourdement une santé déjà délicate : la goutte, dont il avoit de fréquens accès, lui fit craindre que sa main ne se refusât enfin à l'exercice de la Chirurgie; il se détermina donc à prendre

une grande étendue, les exfoliations du crâne & les moyens de les hâter ou de les éviter : enfin en traitant des plaies du cerveau, il démontre cette assertion également neuve & hardie, que ce viscère lui-même est susceptible d'opération, qui dans un grand nombre de cas peuvent sauver la vie au malade. Il détermine en même-tems les remèdes qui conviennent le mieux pour la cure des plaies qui intéressent cette partie. Une découverte dont nous devons faire honneur aussi à M. Quesnay, c'est celle qu'il oppose à l'opinion accréditée de tous les tems sur les fractures qui s'étendent d'une partie du crâne à l'autre à travers les sutures : il démontre que si l'on peut soupçonner quelque déplacement dans les parties osseuses, il faut trépaner sur les sutures mêmes. Voyez Mém. Aca. de Chirur.

elle

l'état de Médecin; ce n'étoit pas changer de profession, il avoit allié dans ses études toutes les branches de l'art de guérir, & pendant les campagnes du Roi, il avoit satisfait aux formalités & reçu le bonnet de Docteur à Pont-à-Mousson; une nouvelle raison le déterminoit encore, il venoit d'être nommé à la charge de Médecin consultant du Roi, vacante par la mort de *M. Terray*.

Livré désormais à la Médecine, une théorie ordinaire n'auroit pas satisfait cette ame avide qui ne pouvoit toucher aucun sujet d'observation, sans chercher à quelle science il appartenoit, pour dresser la carte particulière de cette science, & trouver ses rapports dans le tableau général des connoissances humaines. Son enfance précoce avoit vu dans les détails pratiques de l'agriculture, tout le système de l'économie rustique. Dans l'étude de la physiologie il embrassa tous les rameaux de l'économie animale; comparant ensuite les vues que la nature semble avoir sur l'homme, les besoins physiques auxquels elle

elle l'a fournie, les qualités morales qu'elle lui a données; en un mot l'action de la nature sur l'homme, & la réaction de l'homme sur la nature; en les comparant avec les loix qu'elle suit elle-même dans la nutrition & la reproduction des végétaux alimentaires. Il en déduisit le système de l'économie politique; la Médecine devint le pont de communication dont ce génie-createur couvrit l'abîme qui séparoit l'humble agriculture des hautes spéculations de la politique.

Un principe fécond est le résultat de ses observations pathologiques. La nature est l'hygienne (1) universelle; c'est elle qui blesse, & c'est elle qui guérit comme cette lance de *Pelias*, dont la rouille cicatrifioit les plaies qu'elle avoit faites. Sa marche est uniforme & ses loix sont générales: c'est à la sagacité du Médecin de prévoir les cas particuliers, & de ménager des exceptions. La fièvre est le moyen

Homere,
Iliade.

(1) L'hygienne est la partie de la Médecine qui tend à conserver la santé par opposition à la thérapeutique qui est l'art de guérir.

qu'emploie la nature pour guérir les maladies (1) ; à l'aide de cette fermentation

(1) M. Quesnay ayant observé que dans la plupart des maladies, sur-tout dans les complications, le Médecin réduit à deviner le mal sur ses apparences, est souvent exposé à confondre la maladie avec ses symptômes; il envisage d'abord l'idée générale de l'homme malade, & de cette généralité il déduit les applications particulières à la fièvre. La maladie est ou un vice absolu des liquides, ou une lésion grave des parties solides, ou enfin une lésion dans l'action de ces parties.

Trois genres de maux sont le produit de l'état de maladie.

Dans le premier se trouvent les phénomènes essentiels à la maladie : parmi ceux-ci on appelle symptômes ceux qui se manifestent aux sens, & qui par-là sont indicatifs; c'est ce qui les distingue des autres qui sont aussi essentiels à la maladie, mais qui n'ont pas la même propriété de se manifester; il faut aussi ranger dans la même classe les affections symptomatiques, qui quoique produites par la maladie, n'en sont pas cependant des conséquences nécessaires.

Le second genre de mal donne les épiphénomènes: ce sont des affections morbifiques qui accompagnent une maladie sans lui appartenir en propre. Les épiphénomènes d'une maladie sont les symptômes de quelques autres qui s'y trouvent réunies. Il est bien essentiel dans les complications de distinguer chacune de ces espèces, pour saisir les indications qu'elles fournissent, & fixer la conduite du Médecin dans le traitement.

On comprend sous le troisième genre l'affection morbi-

elle produit une humeur dont l'effet est d'invisquer & de chasser l'hétérogène qui

fique, les effets du mécanisme même des maladies : telles sont dans les inflammations & les fièvres la dissolution glaireuse, la coction & les crises qui s'oprent effectivement par le mécanisme même de la maladie, c'est-à-dire par l'action accélérée des artères. Quelquefois ces produits sont salutaires comme la coction & les crises parfaites dans les fièvres; d'autrefois ils sont vicieux & nuisibles comme la dissolution excessive & fort crue dans les péripneumonies. Telle est l'application de ces principes à la fièvre.

La fièvre est une accélération spasmodique du mouvement organique des artères, excité par une cause irritante, & qui augmente excessivement la chaleur du corps. Le froid du frisson ne forme pas objection, car il faut observer qu'alors la lésion de l'action des artères ne consiste pas seulement dans l'accélération de leur mouvement, mais encore dans une contraction spasmodique de la membrane de ces vaisseaux; ce qui bride tellement leurs vibrations, que quoique plus fréquentes, elles ne suffisent pas pour augmenter la chaleur, ni même pour l'entretenir dans son état naturel.

Faute d'avoir fait attention à ces deux mouvemens artériels, l'un d'accélération de pression, l'autre de contraction spasmodique, Boërhaave a cru que dans le frisson le cours du sang étoit ralenti dans les vaisseaux capillaires, & que la chaleur de la fièvre étoit causée par la précipitation du sang que le cœur engorgé rechassoit violemment dans ses canaux.

Les phénomènes de la fièvre sont. 1°. L'augmentation

cause le mal : les *redoublemens* & les *relâches* font l'appareil chymique que la

de vitesse , de volume & de force des vibrations du pouls.

2°. L'accélération de la circulation.

3°. L'excès de chaleur.

4°. La grande raréfaction des humeurs , l'agitation excessive de leurs molécules & l'action intrinsèque de la chaleur dans leurs parties intégrantes.

Ces phénomènes sont essentiels à la fièvre , & ne peuvent se séparer de son mécanisme , quand il n'est point troublé par d'autres affections morbifiques ; ce sont donc véritablement des symptômes. Il est important d'observer qu'il y a une autre sorte de chaleur qui naît de l'acrimonie de certaines substances mêlées aux humeurs. Boerhaave avoit absolument ignoré la nature de cette seconde chaleur , comme on peut s'en convaincre par la lecture de ses Aphorismes.

Cette vue générale que les symptômes sont des phénomènes sensibles & inséparables de la maladie , donne un instinct sûr pour discerner promptement & infailliblement les espèces des maladies.

Les Médecins qui n'avoient pas ce principe , ont cru que les symptômes des fièvres varioient avec les fièvres mêmes , & ils ont rangées celles-ci par familles ; mais leur classification étoit idéale , la fièvre simple n'a que le petit nombre de symptômes dont nous avons parlé.

Les affections symptomatiques sont la soif , la sécheresse , les délires , les douleurs. Ces affections sont causées comme la fièvre elle-même par l'acrimonie de quelque matière dépravée retenue dans les premières voies ; & leurs effets varient suivant les qualités , la quantité de ces

nature emploie à cette *coction*, dont le dernier degré procure la *crise*. Dans les autres maladies & dans les blessures la nature suit la même marche ; elle procède par *l'inflammation* & la *supuration*, qui sont *l'humeur visqueuse* & la *fièvre locales* (1). La gangrène est la nature vain-

matieres âcres, suivant qu'elles se disperfent dans la masse des humeurs ou qu'elles se fixent dans certaines parties ; mais toutes ces variétés se réunissent toujours à quelque spasme irritant & convulsif que nous nommons la fièvre.

Les Epiphénomènes, c'est-à-dire les affections morbifiques qui peuvent se trouver avec la fièvre, mais sans en dépendre, & dont l'effet au contraire est de s'opposer à son mécanisme, sont les contractions, la foiblesse, les irrégularités du pouls, les angoisses, la débilité, les agitations du corps, les douleurs vagues & le délire.

Voyez les Dévelop. & les preuves dans le Trait. des fièvres 1753.

(1) Il arrive souvent dans nos humeurs des changemens qui les dénaturent ou leur enlève au moins leurs qualités principales : lorsqu'ainfi défigurées elles sortent par une solution de continuité, elles prennent le nom de supuration, & c'est le caractère qui les distingue de celles qui sortent par une semblable issue sous leur forme naturelle. Si ne pouvant trouver passage elles s'amoncellent dans une partie intérieure, cet amas s'appelle un abcès ; si elles sont disperfées dans les vaisseaux d'une partie, & chassées par des issues naturelles, on donne à cette

cue par le mal, quand différentes causes ont empêché les effets salutaires de l'in-

dispersion & expulsion le nom de résolution. Il y a deux espèces de suppurations purulentes, celle des solutions de continuité qui se forme sans inflammation, & qui paroît n'être fournie que par un écoulement d'humeur, & celle des abcès qui est toujours précédée d'inflammation. Le pus n'est produit ni par le mouvement spontané, ni par l'impureté des humeurs, mais par l'action organique des vaisseaux.

* On avoit cru avant M. Quesnay que l'inflammation ne produisoit du pus que quand elle étoit suivie d'abcès ou d'écoulement purulent remarquable. C'étoit une erreur, car on voit des échymoses se terminer par résolution, or le sang est plus épais que le pus.

L'humeur purulente a différentes façons d'agir après sa formation, & c'est où l'art devient nécessaire. Les loix générales sont de la nature, & les applications particulières tiennent à l'intelligence de l'homme.

Dans le cas de résolution, l'humeur purulente se disperse dans le tissu cellulaire, & regagne les voies de la circulation. Dans la suppuration elle s'ouvre des voies sensibles pour s'échapper, où elle se creuse dans le tissu cellulaire même une capacité qui la loge sous la forme d'abcès; dans ces deux cas elle enveloppe & entraîne avec elle l'acré fronçant qui allumoit l'inflammation; mais si l'inflammation dispaçoit avant d'avoir produit suffisamment d'humeur purulente pour invisquer l'hétérogène, celui-ci reste cru & en état de causer des ravages, c'est ce qu'on appelle la délitescence. Il y a encore deux accidens graves à évi-

Inflammation. Quelle attention ne faut-il donc pas dans le Médecin pour favoriser

ter, l'endurcissement & la gangrène ; l'un arrive quand l'humeur qui filtre dans les parties glanduleuses, s'y fixe & s'y durcit ; l'autre quand la malignité étant plus forte que l'inflammation, elle éteint celle-ci tout-à-fait, en éteignant la vie de la partie enflammée.

C'est à l'art à observer la marche de l'humeur, & à juger les cas où il faut s'opposer à la suppuration, & ceux où il faut la procurer & l'aider.

La résolution est la terminaison la plus favorable, elle convient sur-tout dans les éréthèles.

La résolution est aussi à désirer dans les inflammations internes ; mais elle est à craindre dans les inflammations malignes extérieures, car alors l'hétérogène rentrant dans la masse des humeurs, peut se déposer intérieurement, & c'est un accident sans remède.

Pour amener la résolution il faut combattre l'inflammation & dissiper l'œdème purulente qu'elle produit, ce qui se fait par des remèdes généraux & des topiques ou répercussifs ou relâchans.

Si la nature l'emporte, & malgré le Médecin mène la tumeur à suppuration, alors qu'il la suive & qu'il l'aide ; mais on ne peut conduire à ce but une inflammation foible & languissante, qu'en l'augmentant & la ranimant par des topiques actifs & irritans. Une inflammation violente au contraire n'a besoin que d'un procédé qui facilite l'extravasation dans le tissu cellulaire, en attendrissant la substance de ce tissu. Souvent on a ces deux indications à remplir, & il faut user de remèdes qui réunissent ces deux

ou arrêter les opérations aveugles d'une nature insensible qui fuit rigoureusement ses loix (*) générales (1).

propriétés. Ce qui prouve évidemment l'imposture & le danger de l'empirisme qui attribue absolument & indépendamment aux remèdes une faculté curative qu'ils ne peuvent avoir par eux-mêmes, & à laquelle les circonstances les rendent propres ou contraires. Quand l'abcès a fait son effet, il faut favoriser le dégorgement, empêcher le dessèchement des chairs, &c. Voyez les détails ou Trait. de la Sup. 1749.

(*) *Nescia... humanis precibus mansuescere corda!*

Virgil.

(1) La gangrène est la mort d'une partie, c'est-à-dire l'extinction de tout mouvement organique dans cette partie. On l'avoit confondu avec la pourriture, parce que celle-ci l'accompagne quelquefois, & que ses progrès étonnans avoient l'apparence d'une contagion putride: d'ailleurs la couleur noire ou plombée de la partie gangrénée, la mollesse œdémateuse & les phlicétaines prétoient à cette erreur. Paré a distingué ces deux états. La dissolution putride & l'odeur cadavéreuse sont les vrais signes de la pourriture. La gangrène peut se confondre avec un état où l'action organique est tellement empêchée qu'elle ne s'aperçoit pas: cette partie reste sans mouvement, sans chaleur, sans sentiment, & les chairs sont macérées au point qu'elles se déchirent.

La gangrène humide diffère de la sèche par l'engorgement, c'est-à-dire, par l'abondance des sucs arrêtés dans la partie qui tombe en mortification; c'est le caractère de

Le moment est enfin arrivé de rassembler les pièces défunies du système

la gangrène humide, & c'est ce qui la rend si susceptible de pourriture.

Il y a neuf causes de gangrène :

La contusion.	La morsure des animaux venimeux.
La stupéfaction.	L'inflammation.
L'infiltration.	La congélation.
L'étranglement.	La brûlure & la pourriture.

Parmi les causes on doit faire une attention particulière à la contusion & à la stupéfaction.

Dans la contusion le froissement des chairs affoiblit & détruit le ressort & l'action organique des vaisseaux, alors ces parties doivent être regardées comme mortes; leur substance écrasée est devenue spongieuse, & se laisse pénétrer & remplir excessivement de sucs, ce qui cause une forte d'engorgement qui survient à la mortification & qui toujours la caractérise; alors elle devient une gangrène humide, & c'est le seul cas où l'engorgement succède à la gangrène.

La contusion est souvent accompagnée d'une commotion qui s'étend quelquefois fort loin dans les nerfs, & les secoue si rudement qu'elle en dérange la substance médullaire, ralentit ou interdit le mouvement des esprits; la stupeur qui en résulte est si considérable, que non-seulement elle livre les chairs mortifiées sans défense aux sucs qui les engorgent, mais souvent elle détruit ou suspend l'action des vaisseaux dans toute la partie blessée; souvent la commotion s'étend beaucoup plus loin, & dans les

général de ses connoissances : le cours
de ses observations est complet, l'étude

coups violents, tels que les blessures du canon, on a vu la stupeur s'étendre jusqu'au cerveau & troubler le système entier.

On a cru pendant long-tems, & c'étoit l'opinion de *Boerhaave*, que la gangrène ne survenoit qu'à la suite des inflammations qui avoient atteint le dernier degré. *M. Quesnay* établit le contraire de cette proposition qui a été bien meurtrière. Il est vrai que l'inflammation doit être regardée comme une cause assez fréquente de la gangrène; mais ce n'est pas l'excès de l'inflammation simple, c'est l'engorgement, la malignité qui l'accompagne, l'étranglement qu'elle suscite quand elle avoisine une partie nerveuse; ce sont toutes ces causes réunies qui attirent la gangrène. Il faut donc distinguer plusieurs espèces d'inflammations causes de gangrène: parmi celles-là on doit remarquer l'inflammation maligne qui fait périr la partie dès qu'elle s'en fait. Souvent la couleur de l'inflammation reste long-tems après, de sorte qu'à l'inspection il ne paroît pas que l'inflammation & la vie soient éteintes. Cette observation est importante.

On appelle gangrène sèche, celle qui n'est point accompagnée d'engorgement, & qui est suivie d'un desèchement qui préserve la partie morte de tomber en dissolution putride.

On en fait deux classes; les symptomatiques & les critiques.

La cause de cette gangrène attaque d'abord les artères, la preuve en est que dans les amputations des parties

de l'histoire lui a développé les erreurs & les fautes des nations, & il y a vu les causes successives des révolutions qui ont changé la face du globe. Le spectacle de la société actuelle ne lui laisse plus rien à désirer; il va énoncer les véritables loix de la nature enfouies sous l'amas des systèmes & des contradictions humaines; pour trouver la vérité presque toujours il suffit d'écartier les erreurs qui la cachent. Dans le monde moral, on marche sur les débris des opinions humaines, comme dans le monde physique sur les ruines des Villes & des Empires; les systèmes des Philosophes, les triomphes des Conqué-

mortes, il n'y a point d'hémorrhagie : les nerfs destinés pour le mouvement & la vie de cette partie, sont les derniers où la vie s'éteigne, ce qui se prouve par les douleurs qu'éprouvent les malades même lorsque la partie est froide, tandis que l'action organique est absolument cessée dans les artères; voilà pourquoi ces douleurs ne causent pas d'inflammation.

La différence entre une gangrène sèche & la paralysie, c'est que l'une attaque les nerfs, & l'autre l'action organique des artères, &c. Voyez le Traité de la Gangrène 1749.

rans, fragiles ouvrages de l'orgueil & de la curiosité de l'homme sont entraînés dans la même nuit; & le tems qui foule aux pieds indifféremment tous ces décombres, efface les vaines opinions de l'homme & confirme les principes de la nature (*); mais ce n'est qu'à l'œil exercé du sage qu'il est donné d'appercevoir cet effet insensible.

Avant d'établir les principes de Quesnay, pour mieux faire concevoir la révolution qu'il a faite dans la morale, parcourons rapidement la chaîne des opinions qui l'ont précédé. Après cet examen peut-être dira-t-on comme un Philosophe déprévenu le disoit dans un tems où il ne pouvoit être soupçonné ni d'enthousiasme ni d'esprit de système :

» On n'a connu la morale jusqu'à
 » présent que comme les artisans con-
 » noissent la langue à peu-près assez pour
 » l'usage; mais on a été bien éloigné

(*) *Opinionum commenta delet dies , natura judicia confirmat.*

» d'en connoître les principes & les fi-
 » neffes, & de sentir à quel sublime on
 » peut l'élever.

*Phil.
 Ap. à
 tous les
 ob. de
 l'esp. &
 de la
 rais.*

Les anciennes nations avoient l'usage d'envelopper toutes leurs connoissances physiques & morales des voiles du symbole & de l'allégorie, & de dérober ainsi aux hommes par la plus oppressive des tyrannies, la vérité, ce patrimoine commun & inaliénable de l'espèce humaine. Le peu qui nous reste de la morale des Egyptiens se réduit à quelques axiomes-pratiques : adorer les Dieux, ne faire mal à personne, s'exercer au mépris de la mort & à la frugalité ; cette précaution toujours indiquée par les préceptes des anciens sages, dépose contre la barbarie de ces tems où il falloit toujours prévoir les plus grand maux pour n'en pas être surpris.

Zoroastre établit de même des principes qui ont plus l'air d'une règle monastique que du code moral d'une grande nation ; c'est la chasteté, l'honnêteté, la douceur qu'il recommande ; fuir le mal

& faire le bien ; mais il n'explique pas ce que c'est que le bien , le mal & l'honnête.

Les Grecs eurent de même toute leur sagesse en aphorismes : chez eux il n'y eut jamais rien de lié ni de démontré ; la chaleur de leur imagination ne se prétoit pas aux combinaisons d'un système. C'est Descartes qui a donné ce tour philosophique à l'esprit humain , & l'Académie des Sciences qui l'a établi & maintenu. Au tems de *Pithée* , dit *Plutarque* , la science la plus à la mode chez les Grecs étoit toute en sentences & en moralités. Archelaüs qui fut le maître de Socrate , enseigna publiquement que les loix humaines étoient la source du bien & du mal moral : c'étoit nier l'existence du droit naturel & ruiner les fondemens de toute morale.

*Plu-
tarch. vit
Thef.*

Socrate disoit : les loix sont du Ciel , ce qui est selon la loi est juste sur la terre & légitimé dans le Ciel.

Il est clair que Pithagore n'a porté dans la Grece que la doctrine mystique , les superstitions , les jeûnes , la charlatan-

nerie des Prêtres de l'Égypte : les Stoïciens étoient des Moines , les Platoniciens étoient des Théologiens ; toute la morale des anciens étoit monastique , vague , propre peut-être à quelques individus , mais elle n'avoit rien de dogmatique pour une grande société , elle ne portoit point sur des bases évidentes , elle n'établissoit pas les causes des associations d'hommes , & ne donnoit pas les moyens de les maintenir & de les gouverner.

Imitez Dieu , disoit Platon , c'est le souverain bien : la vertu est préférable à tout ; *elle ne s'apprend pas , Dieu la donne.*

La fin de l'homme , suivant les Stoïciens , étoit de conformer sa vie aux loix de la nature ; mais ils n'expliquoient pas davantage ce que c'étoit que les loix de la nature.

Aristote éternellement fameux par sa rhétorique & sa poétique , fit de la morale une métaphysique aride : il y traite froidement de la vertu , & toutes ses déclamations sont moins fortes sur l'esprit

de ses Lecteurs que le plus foible instinct moral dans le cœur de tout homme bien né. La vertu , selon lui , est un certain milieu entre les deux extrémités opposées ; *l'excès & le défaut* : il s'écrie , comme le Soleil à Phaéton : *Medio tutissimus ibis* ; mais qui établira ce juste milieu ? Il y a deux sortes de justice , ajoute-t-il , l'une universelle qui maintient la société par le respect qu'elle inspire pour la loi ; & l'autre particulière qui rend à chacun ce qui lui appartient : Aristote établit ici une erreur & un principe vague ; une erreur en ce que la justice universelle , selon lui , fait respecter les loix , comme si les loix étoient antérieures à la justice par essence , dont elles ne doivent être que le prononcé ; & quant à rendre à chacun ce qui lui appartient , il a touché la vérité sans la voir : il eût fondé la doctrine économique s'il eût dit , qu'il faut respecter la propriété parce qu'elle est la cause de la réunion des hommes en société , le fondement de tous les droits & la source de tous les devoirs ; & s'il eût établi

Méta-
morp.
lib. 2.

établi les développemens & les démonstrations de ce *principe*.

Democrite étoit aussi peu avancé dans la connoissance de la morale : on en peut juger par cette sentence tirée de ses secrets. » C'est la Loi qui fait le juste & » l'injuste, le bien & le mal, le honteux » & l'honnête.

Héraclite, en tout l'opposé du Philosophe d'Abdère disoit : « Il y a une Loi » universelle commune & divine, dont » toutes les autres sont émanées « ; mais il ne développoit pas ce profond apperçu, source essentielle & unique de la morale & de la politique.

La science économique est le développement de cette vérité, l'ensemble de ses résultats ; c'est à cette science qu'on doit la généralité de ses applications, & la fermeté de ses conséquences ; mais vraisemblablement Héraclite n'en voyoit pas la fécondité.

Il y eut des sectes entières de Philosophes, dont la doctrine étoit opposée à toute morale, telle que les *Pirhoniens*

D

& les *Académiciens*. Des gens qui n'affirmoient rien, qui faisoient profession de douter de tout, ne pouvoient établir aucun principe de morale, aucune règle positive des mœurs : leur vie étoit pure, cependant par l'attrait invincible de la philosophie & contradictoirement à leurs principes. Ne le blâmez point, disoit *Cléanthe*, parlant d'*Arcésilas* ; » il détruit la morale » par ses discours, mais il l'établit par » ses actions «. Cet *instinct moral* de l'homme instruit & sensible qui vit dans le silence de l'étude, ne peut convenir à la multitude des hommes ; il faut éclairer l'esprit par les principes moraux, & que la vertu pratiquée même machinalement puisse être rigoureusement démontrée.

Carnéade le plus subtil des *Académiciens* ne faisoit pas difficulté d'établir qu'il n'y a point de justice, & *Cicéron* trouva ses sophismes à cet égard si artificieux, qu'il n'osa entreprendre de les combattre.

Cicéron, *Académicien* lui-même, avance dans son livre des loix, qu'il y a un

Cicer.
de legib.
l. 1.

droit naturel, une justice par essence, indépendante de toutes conventions humaines; mais bien loin de démontrer ce principe sacré de toute justice, il le propose comme une hypothèse nécessaire, mais douteuse, & dont il seroit bien embarrassé d'établir l'incontestabilité.

Comment se peut-il que dans un ouvrage sérieux & profond, on ait eu pour objet de soutenir par une érudition immense ce paradoxe insoutenable, que les anciens ont découvert tout ce dont les Modernes se font honneur, & que la nature tourne toujours sur le même cercle; il semble que c'étoit des fauteurs de pareilles opinions dont parloit *Isocrate* quand il disoit. » Accoutumons les hommes & l'envie à entendre louer ceux qui l'ont mérité, & pardonnons aux grands hommes d'avoir été nos contemporains «.

*Voyez
les décou-
v. des
anc. attrib.
aux
Mod. 2
v. in-8.*

*Isocr.
dans le
panégyr.
d'Eva-
goras.*

On imagine bien que les Arabes, dans le peu de tems qu'ils fleurirent sur la terre, écrasés sous le despotisme, ne cultivèrent pas la science des droits & des

devoirs de l'homme. Les branches de la Physique occuperent la curiosité de leurs Savans sans allarmer des maîtres jaloux & soupçonneux qui disparurent bien-tôt avec leur Nation. Presque toutes leurs études se bornerent aux livres d'Aristote : Avicenne & Averroës élevèrent au Ciel ce Philosophe, & furent cause peut-être de l'influence qu'il eut sur la renaissance des lettres ; mais ce n'est pas dans ses écrits qu'ils auroient puisé la science de la morale.

La *Scholastique* née aussi vers le huitième siècle des Commentateurs d'Aristote, sophistiqua la religion sans perfectionner la morale : elle porta dans la théologie les pointilleuses subtilités de la dialectique des Arabes, qui dominoient alors par le génie comme par les armes dans un tems où l'Occident épuisé par ses anciens triomphes, étoit retombé dans l'ignorance & la barbarie.

La politique, cette morale générale des sociétés, étoit dans le même cahos que la morale particulière : les nations de

l'Orient isolées dans leurs vastes enceintes, ne voyoient rien au dehors & ne régloient rien au dedans; toutes les guerres de l'Asie furent des envahissemens, des abus de la force, où la justice ne fut pas même appelée en prétexte. Des despotes insensés & malheureux, des esclaves foulés & avilis, des nations passant sur la terre & laissant à peine la trace de leurs noms; tel est le spectacle qu'offre l'histoire ancienne.

Les Républiques de la Grece s'agitèrent dans une orageuse liberté, & reçurent leur bonheur en renommée; mais à les examiner sans prévention qui peut lire de sang-froid l'histoire de leurs cruautés dans leurs guerres perpétuelles, l'esclavage où les vainqueurs réduisoient les vaincus, les excès barbares de leurs séditions intestines, leurs disputes sanglantes & continues au sujet de la tyrannie, le massacre légal des Ilotes, les flagellations souvent jusqu'à la mort des jeunes Spartiates, &c.

Rome conquérante & barbare, réduite

à prendre ses esclaves pour Précepteurs, n'apprit pas deux ce qu'ils ignoroient; sa chute en fut la peine, & le *monde vaincu fut vengé*. Les nations du Nord ramenèrent les hommes à l'état sauvage, & pendant plusieurs siècles une longue nuit couvrit la terre; il n'y eut ni morale, ni politique. La *chevalerie* fondée sur l'orgueil féodal, sur une piété superstitieuse, & sur une galanterie romanesque, ne fit pas pour les mœurs ce qu'on a cru pendant long-tems (1).

(1) Il suffit de lire les Mémoires sur la Chevalerie & l'histoire des Troubadours, que nous devons à M. de *Sainte-Palaye*, pour juger que leur galanterie n'étoit pas aussi platonicienne qu'on se l'étoit persuadé : à l'égard des mœurs de ce tems, je vais rapporter un trait tiré d'un ancien manuscrit trouvé par le même M. de *Sainte-Palaye*, & consacré dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres : il est intitulé le *Vœu du Héron*. *Gautier de Mauny* pour se rendre digne des autres Chevaliers, promet à la *Sainte-Vierge* de mettre le feu à une Ville entourée de marais & bien fortifiée, & d'égorger la garnison : En effet il prit & brûla la ville de *Mortagne*.

Dans le même poëme la Reine d'Angleterre déclare qu'elle est grosse, & qu'elle n'accouchera point que le projet de guerre qu'on médite n'ait eu son exécution.

A la renaissance des Lettres , il s'en falloit bien que l'esprit humain fût en

» Si l'enfant vouloit naître auparavant, dit-elle, je plongerai ce couteau dans mon flanc ; perdant ainsi d'un seul coup mon enfant & mon ame «.

Telle étoit la férocité de ces tems atroces, & l'ignorance de toute morale.

Voici quelques autres passages de leurs *Trouvers* ou *Troubadours* qui établissent suffisamment leur doctrine des mœurs.

» Les premiers statuts de l'honneur, dit Bertrand de Born, c'est de faire la guerre, de joûter l'avent & le carême, & d'enrichir le guerrier «.

» Je veux, dit le même dans un autre endroit, que les hauts Barons soient continuellement en fureur les uns contre les autres «.

Un autre, Guill. de Saint-Gregory, dit dans un firvent, » Je ne me sens pas de joie lorsqu'à l'approche des escadrons je vois les peuples s'enfuir & emporter tous leurs biens, & une foule de Gendarmes courir après. Je me plais à voir châteaux assiégés, barrières rompues. . . . Quand on s'est mêlé, que tout homme noble ne songe qu'à hâcher têtes & bras . . . Je n'ai pas tant de plaisir à manger, boire & dormir, qu'à entendre combattans crier, chevaux hennir, & voir les piétons tombans dans les fossés, les cavaliers abatus dans les prairies, & les morts qui ont les flancs percés de lance avec leurs banderolles, &c. &c. &c. Voilà les mœurs barbares de cette loyale chevalerie : si l'on veut rapprocher des mœurs bien ressemblantes quoique bien éloignées, ce sont celles des premiers Grecs encore barbares, telles qu'elles sont peintes dans Tyrtée.

état de produire un système de Philosophie ; il se réveilloit comme d'un long affoupissement, & avant que de rien imaginer de nouveau, il fallut employer près de deux siècles à lire les anciens, à les expliquer, à les commenter ; le quinzième & le seizième siècle ne virent naître que des Lexiques, des Grammaires, des Commentaires. L'étude des Anciens avoit donné un respect superstitieux pour leurs ouvrages ; Aristote & Platon firent Schisme,

» Je ne mets point au nombre des grands hommes, celui
 » qui peut vaincre ses ennemis à la course ou au pugilat ;
 » quand il auroit la grandeur & la force des Cyclopes, que
 » son agilité devanceroit le fougueux Aquilon, qu'il seroit
 » plus beau que Titon, plus riche que Midas & Cy-
 » nire, plus éloquent que ne fut Adraste ; quand il réun-
 » roit en lui tous les talens, s'il n'a point de valeur, s'il
 » ne sent point naître dans son cœur le désir d'attaquer
 » l'ennemi, s'il n'en peut voir couler le sang, il n'est rien :
 » la valeur est le plus beau présent que les mortels aient
 » reçu des dieux ; rien ne fait plus d'honneur à un jeune
 » guerrier, &c «. Trad. du 1 Chant de Tyrtée par l'Abbé
 Joannet.

Les Sauvages de tous les tems se ressemblent, il n'y a de différence entre les hommes, que les connoissances & le perfectionnement de la raison.

on étoit bien loin d'imaginer que cent ans après Descartes proposeroit de tout oublier & de tout rapprendre.

Descartes a créé la nouvelle Philosophie, & nous lui devons l'avancement de l'esprit humain, la perfection de toutes les connoissances, & cet esprit Philosophique qui porte l'ordre & la clarté jusque dans les matiers de pur agrément. Mais il ne toucha point à la morale; son esprit qui a tout animé depuis lui, laissa dans le cahos cette science du bonheur de l'homme (*), c'étoit le fruit d'un autre siècle. Hobbes, Machiavel, Bodin, Cumberland, Pufendorf, Grotius, Montesquieu lui-même multiplièrent les opinions & les erreurs.

Enfin il est accompli le vœu de l'Orateur Philosophe (1) qui rendit hommage

(*) *Si nunc se nobis ille aureus arbore ramus ostendat nemore intanto!* Virg.

(1) Dans la note (a) de l'éloge de Descartes, par M. Thomas, il s'exprime ainsi :

» Il doit être permis de faire des vœux pour qu'on applique cet esprit (de Descartes) à la législation, & au gouvernement des Etats : l'art de procurer aux sociétés la

aux manes de Descartes; il paroît ce génie attendu depuis tant de siècles , qui ose citer au tribunal de la raison ces coutumes, ces usages que les nations appellent leurs loix , porter le flambeau de l'évidence dans le dédale des opinions incertaines & consacrées , distinguer le droit & l'ordre de la force & de l'arbitraire , & les loix éternelles de la nature des réglemens instantanés de l'homme. Tout est lié dans son système ; les propositions s'enchaînent mutuellement ; & il résulte de leur ensemble cette démonstration rigoureuse qu'on peut appeller l'évidence.

Tous les hommes veulent être heureux la nature leur en a donné le désir & le droit; mais elle ne leur a pas révélé les moyens d'être heureux; elle a laissé cette découverte à leur raison , comme après leur avoir donné l'organe de la vue elle leur a laissé le soin de perfectionner ce

» plus grande somme de bonheur possible , est une des
 » branches de philosophie les plus intéressantes , & peut-
 » être dans toute l'Europe est-elle moins avancée que n'é-
 » toit la Physique à la naissance de Descartes.

fens & de l'employer à leurs différens usages. Tous les désordres de la société ne sont occasionnés que par les erreurs de ceux qui cherchent le bonheur par de fausses routes. Quels sont donc les fondemens de la société ? L'homme a-t-il des droits ? A-t-il des devoirs ? Par quel chemin peut-il parvenir à la plus grande somme de bonheur possible ?

L'homme considéré dans son état, d'isolement antérieur à toute société, a droit aux choses propres à sa jouissance ; c'est le droit de la nature, qui en le formant lui dit de se conserver s'il ne veut souffrir & mourir. Ce droit est donné à tous, il s'étend à tout ; il sembleroit par-là devenir un droit idéal, car ce qui appartient à tout le monde, n'appartient à personne ; mais il reçoit une condition qui le réalise, c'est que les productions les plus spontanées de la nature ne venant cependant pas d'elle-même se poser sur les lèvres de l'homme, la possession en suppose la recherche. Voici donc comme doit être posé ce premier axiome de la

loi naturelle : *l'homme a droit aux choses propres à sa jouissance acquises par son travail & sa recherche.* Ceci exclut toute rivalité & prévient toute guerre ; car il est plus court de se livrer soi-même à la recherche, que de risquer un combat douteux, & cela est juste puisqu'à cette condition vous deviendrez vous-même propriétaire légitime. A quelque classe donc qu'appartienne l'homme naturel, qu'il soit chasseur, icétyophage ou frugivore ; voilà le premier article de son code.

Le travail est donc le devoir qui nous assure le premier droit naturel, celui de vivre & de nous conserver ; mais l'inégalité respective entre les facultés physiques & intellectuelles des individus, rendra leurs conditions fort inégales : il est donc de leur intérêt d'entret en société, & de faire entre eux des conventions de garantie qui assurent leur jouissance contre l'invasion, & qui en augmentent l'étendue. Cette inégalité de faculté n'est point une injustice de la nature ; en nous faisant le présent de l'existence elle a

modifié ce bienfait comme elle a voulu ; dans chaque règne , dans chaque espèce , elle a inégalement distribué les qualités ; tous les diamans ne font pas de la même eau , tous les chênes de la même grosseur , tout les hommes de la même force & de la même intelligence ; elle a eu pour cela ses raisons que nous ne pouvons connoître. » L'ordre de la nature » est des Dieux , disoit Hypocrate , ils » font tout , & tout ce qu'ils font est nécessaire & bien. L'égalité de droit est la seule possible entre les hommes ; la véritable cause de nos maux c'est la transgression des loix naturelles. Libres du choix dans toutes nos actions , c'est à notre intelligence à en faire de bons ; mais pour y parvenir il faut que cette intelligence soit éclairée de la connoissance des loix physiques qui gouvernent l'univers. Établissons donc ce principe que tout homme a le droit d'employer à son bien-être toutes les facultés qu'il a reçues de la nature , à condition de ne point nuire aux autres : car sans cette condition , ni lui , ni personne

ne feroit affuré de conferver la jouiffance de fon droit naturel.

Il n'y a que trois manieres de confider l'état des hommes avant la fociété ; ou l'homme eft ifolé, ou il vit en famille dans la compagnie de la femelle , ou en peuplade comme les Sauvages ; dans le premier cas feul, il n'a point de rapports, il n'y a pour lui ni juſte ni injuſte ; dans le ſecond commence l'ordre des droits & des devoirs. Chargé comme le plus fort par une convention implicite d'être le chef de la famille pour l'intérêt commun , il doit veiller à fa conſervation propre & à celle de la petite fociété , voilà fon devoir : fon droit c'eſt d'exiger l'obéiffance de chaque individu , & fa coopération en raifon de ſes moyens. Dans l'état de peuplade ſauvage, la communication des hommes étant inévitable , & cependant des loix positives ne les réuniffant point encore en fociété ſous l'autorité d'une puiffance ſouveraine , ils ſont expoſés continuellement aux dangers du brigandage & aux attentats de la force ;

ils commencent par quelques conventions sur leur sûreté personnelle , car rien ne les intéresse plus que de se délivrer de crainte réciproquement ; ceux de chaque canton se voient plus fréquemment , ils s'accoutument les uns aux autres , ils se lient par des mariages , & ébauchent ainsi des nations où tous sont ligués pour la défense commune , & où chacun cependant reste indépendant des autres , & libre avec la seule condition de la sûreté personnelle & de la propriété de ses biens. A mesure que leurs propriétés s'étendront & que les cas se multiplieront ; il leur faudra des loix positives écrites , & une autorité pour les faire observer. Ainsi se forment les sociétés sous la *loi fondamentale de la propriété de la personne & des biens* , qui est la *raison* de toutes les *loix positives* , & la *cause* de toutes les *réunions d'hommes*. Ainsi la forme des sociétés est plus ou moins parfaite , suivant que la propriété est plus ou moins étendue : ainsi les hommes qui se mettent sous la dépendance ou plutôt sous la protection des

Loix positives, & d'une autorité tutélaire étendent beaucoup leur faculté d'être propriétaires, & en conséquence étendent beaucoup l'usage de leur droit naturel au lieu de le restreindre.

Jusqu'à présent l'autorité qui gouverne les hommes, quelque forme qu'elle ait prise de Monarchie, d'Ariftocratie, &c. les a régis, non pas par le droit naturel des hommes réunis en société, mais par des loix positives, d'institution humaine; loix qui encore ont varié fans cesse & passé par toutes les vicissitudes possibles.

En sorte que ceux qui ont considéré superficiellement ces changemens continuels, se sont persuadés qu'il étoit dans la fatalité des gouvernemens, d'avoir, comme les individus mêmes, leurs différens périodes qui aboutissent à la destruction; mais s'ils eussent fait attention que cet ordre prétendu dans les révolutions des Empires n'a rien de régulier, qu'elles sont plus ou moins rapides, plus ou moins accidentelles; ils en auroient conclu que le fatalisme des gouvernemens n'est pas
une

une dépendance de l'ordre naturel & immuable. Là où les loix & la puissance tutélaire n'affurent point invariablement la propriété & la liberté (1), il n'y a que domination & anarchie, sous les apparences d'un gouvernement; c'est par l'étude des mouvemens célestes qu'on est parvenu à assurer & diriger la navigation; c'est de même par l'étude des loix physiques de la nature qu'on doit connoître les loix morales qui forment & maintiennent les sociétés. Ce concours des loix physiques & morales constitue la loi naturelle; toutes les Puissances humaines doivent être soumises à ces loix souveraines; elles sont immuables, irréfragables, elles sont les meilleures loix possibles, les plus convenables au bonheur de notre espèce; elles sont par conséquent la base du gouvernement le plus parfait, & la règle fondamentale de toutes les loix

(1) Ce mot a besoin d'interprétation pour qu'on n'en abuse pas : la liberté n'est que l'usage plein & entier de sa propriété, sans blesser la propriété d'autrui; au-delà c'est licence.

positives. Celles-ci ne sont que des réglemens de détail , des applications & des conséquences nécessaires de ces premières loix.

La première loi positive est l'institution d'une instruction publique & privée, dirigée de manière à faire connoître dans tous leurs rapports les loix de l'ordre naturel. Cette instruction de la nation est nécessaire , parce que la connoissance de l'intérêt commun est le seul lien social. Il faut que les hommes connoissent la mesure de leurs droits pour ne pas exiger davantage, & l'étendue de leurs devoirs pour ne pas se refuser à les remplir. Sans cette instruction tout n'est que ténèbres, confusion, égaremens & désordre; mais avec elle le juste & l'injuste deviennent évident, le droit naturel, l'ordre physique & moral sont connus, l'autorité est éclairée sur les loix positives qu'il convient d'instituer, & la nation instruite y porte une obéissance d'autant plus sûre qu'elle en sent mieux la nécessité. La législation considérée sous ce point de vue

n'est que la déclaration, que le développement des loix naturelles qui établissent l'ordre évidemment le plus avantageux aux hommes réunis en sociétés. La nature (*) a institué le droit, l'ordre & les loix; l'homme n'y pourroit substituer que des réglemens arbitraires & la violence (1).

Ces principes du droit naturel une fois posés, il ne s'agit plus que d'en déduire les résultats pour l'organisation intérieure d'une société. Cet ouvrage immense reste à faire, une autre doit le précéder; il falloit faire voir comment la reproduction des richesses, leur distribution, leur emploi, ont été marqués d'avance par la nature, & assujettis à un ordre qu'on ne peut déranger sans que les sociétés en

(*) *Ex natura jus, ordo, & leges; ex homine arbitrium, regimen, & coercitio.* F. Q.

(1) On n'a pu placer ici que la substance de ce système profond, il se trouve avec tous ses développemens dans l'ouvrage qui a pour titre la *Physiocratie*, 2 volume in-8°, 1768, & dans un ouvrage plus étendu & plus complet, intitulé *l'Ordre naturel & essentiel des sociétés Politiques*, in-4°.

éprouvent une dégradation progressive : comment les intérêts du Souverain & ceux de la nation sont si étroitement liés que leurs richesses, leurs forces, leurs puissances croissent & décroissent ensemble.

La loi physique est la base des loix morales ; c'est de cette première loi qu'elles dérivent toutes : la subsistance de l'homme, les moyens de la produire, ceux de la multiplier, & par elles d'augmenter la population, les forces & les richesses d'une nation. Voilà tout ce code physique.

La terre est la source commune de tous les biens, elle produit tout, & reprend tout pour tout reproduire, c'est à elle qu'appartient l'inscription de la statue d'Isis : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est & tout ce qui sera ; & nul n'a encore levé le voile qui me couvre.* Toutes les choses précieuses auxquelles on a ajouté une valeur arbitraire & conditionnelle, l'argent monnoyé, le papier de change, n'ont réellement qu'une valeur représen-

*Plutar-
ch. de
Isid. &
Ojirid.*

tative ; ils signifient des richesses , ils en font le signe , mais ils ne font pas eux-même des richesses , comme le total d'un compte qui exprime différentes sommes sans être lui-même ces sommes. Ceux qui possèdent ces objets n'en font d'autre usage que de les échanger contre les biens véritables qu'ils représentent ; c'est cet ordre de distribution que l'esprit méthodique de Quesnay imagina de peindre dans le *tableau économique*, chef-d'œuvre de précision & de clarté qui réunit sous un seul point de vue une foule de vérités abstraites qui ne se rangeroient qu'avec peine dans la tête la mieux exercée.

Pour donner aux hommes la subsistance qu'ils en attendent, la terre veut y être excitée par des *préparations* & par des *avances*. La société veut aussi des agents pour l'exercice des arts, & pour toutes les autres fonctions sociales, ce qui établit naturellement trois classes dans la nation, la classe *propriétaire*, la classe *cultivatrice*, & la classe *stérile*.

Ceux qui ont fait les frais des défrichemens, les nivellemens, les clôtures, les constructions de bâtimens, &c. en un mot les dépenses nécessaires pour disposer un terrain à la culture, dépenses connues sous le nom *d'avances foncières*, forment par eux ou par leurs représentans, la classe propriétaire : ils ont une terre mais point encore une *moisson*.

Les riches (*) Fermiers qui possèdent un atelier de culture, des chevaux, des instrumens aratoires, des harnois, en un mot tout ce qu'on appelle les *avances mobilières* forment la classe cultivatrice. Ce sont eux qui par leurs dépenses sur le fonds des propriétaires lui font produire de riches moissons ; ils sont les véritables Financiers de la nation, ce sont eux qui tiennent entre leurs mains tous ses revenus, & qui en font une distribution prévue, calculée par l'ordre na-

(*) *Agricola incurvo terram dimovit aratro,
Hinc anni labor, hinc patriam parvos que nepotes
Suffinet.
Aureus hanc vitam in terris saturnus agebat.*
Virg. Georg.

turel, & qu'on ne peut intervertir sans porter atteinte au corps politique.

La troisieme classe qu'on a nommée stérile, parce qu'en effet elle ne produit rien, est composée de tous ceux, quels qu'ils soient, qui n'ont point de place dans les deux autres classes, Officiers, Magistrats, Gens de Lettres, Artistes, Artisans, Rentiers; tous gens ne se procurant des revenus qu'à titre d'appointemens, de salaire ou de rentes, qui dans le principe proviennent de la classe productive.

Cette distinction existe par la nature même des choses, indépendamment de celle des personnes. Un propriétaire qui fait valoir sa terre réunit deux caractères différens, & est astreint à la même distribution envers lui-même.

Le Cultivateur dépense sur la terre le fonds de ses avances, qu'on appelle *annuelles*, & qui consiste en nourriture d'animaux, gages de valets, frais de semences, journées d'ouvriers, &c. Il use & fatigue ses avances mobilières, il faut donc que sur le revenu de la moisson, sur

la *production totale*, il prélève premièrement ses avances annuelles pour les reverser l'année prochaine sur la terre, secondement les intérêts de ses avances mobilières; le reste il le rend au propriétaire, c'est ce qu'on a nommé le *produit net*, mot fort simple & qui a paru fort étonnant à ceux qui n'ont pas voulu prendre la peine de le comprendre. Puisque les produits de la terre sont en raison des avances, il est clair que d'attaquer les avances du Cultivateur, c'est attaquer le revenu de l'année suivante au détriment de toute la nation. C'est donc sur le produit net que doivent se prendre l'impôt, la dixme & les frais de toutes espèces qui affligent le promoteur des moissons sous le nom de corvées, de milice, &c.

(1) Toutes les vérités qui ne sont qu'énoncées ici, sont prouvées & détaillées avec le plus grand soin dans l'ouvrage de M. le Marquis de Mirabeau, qui a pour titre, *Philosophie Rurale* : il est curieux sur-tout de suivre dans le septième chapitre les profonds calculs par lesquels il établit la dégradation progressive, & enfin la ruine d'une nation dont les avances ont été spoliées.

Pour comprendre cette distribution, il faut supposer que chaque classe avoit le fond de ses avances qui l'a fait vivre pendant l'année : voici l'ordre du renouvellement, il faut l'exprimer par la figure même du tableau.

On suppose un grand royaume, dont la culture portée à sa perfection & entretenue par une pleine liberté de commerce & par une entière sûreté des richesses d'exploitations, donne un revenu de cinq milliards. Ce revenu suppose un fond de dix milliards d'avances mobilières, deux milliards d'avances annuelles, & un milliard pour l'intérêt des avances mobilières (1) ; car cet intérêt se compte au denier dix pour compenser les risques & satisfaire à l'entretien des Cultivateurs (2) :

(1) On a reconnu par les recherches & les expériences les mieux suivies dans les provinces de Picardie, Normandie, Beauce, Brie & Île de France, qu'il y a une proportion constante entre les avances primitives & les avances annuelles en raison d'un à cinq.

(2) Cet intérêt ne paroît pas trop fort si on fait attention aux frais & aux risques du Cultivateur, à l'entretien des outils aratoires, au renouvellement des chevaux,

(74)

il reste donc deux milliards de *produit net* payés aux propriétaires.

La classe des propriétaires reçoit ces deux milliards , & en dépense un en *achat d'ouvrages* à la classe stérile, & un en *achat de subsistance* à la classe productive.

La classe stérile dépense son milliard en *achat de matiere premiere* & en *subsistance* à la classe productive.

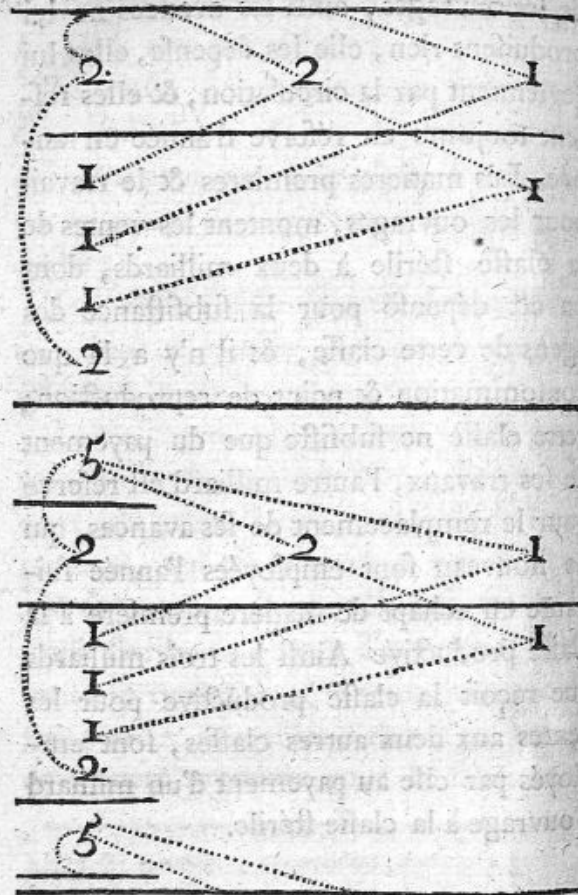
La classe productive a donc vendu pour trois milliards de production , elle en doit deux aux propriétaires pour solde de leurs revenus , qui est le produit net de l'année courante ; elle en dépense un à la classe stérile en achat d'ouvrages ; cette classe le retient pour le remplacement de ses avances dépensées d'abord en achat de matiere premiere pour la fabrication

à celui des troupeaux , aux accidens , comme la grêle , la nielle , les inondations , la mortalité , &c. Si par le défaut des fonds quelques-uns de ces accidens entament les avances du Cultivateur , le déchet se trouvera dans la culture & dans le revenu de l'année suivante. *Voyez* l'Art. Fermier dans l'Encyclopédie.

de ses ouvrages, ainsi ses avances ne lui produisent rien, elle les dépense, elles lui reviennent par la circulation, & elles restent toujours en réserve d'année en année. Les matieres premières & le travail pour les ouvrages, montent les ventes de la classe stérile à deux milliards, dont un est dépensé pour la subsistance des agens de cette classe, & il n'y a là que consommation & point de reproduction; cette classe ne subsiste que du paiement de ses travaux, l'autre milliard est réservé pour le remplacement de ses avances, qui de nouveau sont employées l'année suivante en achat de matiere première à la classe productive. Ainsi les trois milliards que reçoit la classe productive pour les ventes aux deux autres classes, sont employés par elle au paiement d'un milliard d'ouvrage à la classe stérile.

nonalucis enco:eb unoldst el de leT
 dist v'n nair hnap esaxe enham st dliov
 moc ub etredil st hnap , noisunfido

(76)



Tel est le tableau de cette circulation ;
voilà sa marche exacte quand rien n'y fait
obstruction , quand la liberté du com-

merce maintient le bon prix des denrées, quand le Cultivateur n'a d'autres charges à payer que le produit net ou le revenu du propriétaire; ce revenu forme les intérêts des *avances foncières* ou du prix de l'acquisition qui les représente. C'est sur lui que doit être prélevé l'impôt, & non pas sur la production totale, parce que deux terres de même rapport exigeant quelquefois des avances fort inégales, si elles étoient également imposées, les avances se trouveroient grévées par l'impôt dans celle qui demanderoit plus de dépense. En suivant notre hypothèse & supposant pour l'impôt, par exemple, les deux septièmes du produit net de deux milliards, ce seroit 572000000, & avec celui sur les dixmes 650000000, il resteroit aux propriétaires 1144000000, & 286000000 aux Décimateurs; il n'y a pas de manière de former au Souverain un revenu plus considérable & moins onéreux à la nation.

On appelle cette sorte de formation du revenu public, *l'impôt direct*, par opposi-

tion à celle qui au lieu de prendre la part du fisc à sa source, la suit à travers toutes les filières de la société, ce qu'on nomme *l'impôt indirect*. La plus légère attention suffit pour montrer combien celui-ci est préjudiciable. L'habitude de ne voir que de l'argent pour signe de tous les échanges, nous fait illusion au point de croire qu'il y a accroissement de richesse, où dans le fait il n'y a que circulation d'espèce. L'argent ne se produit pas, quand il est dépensé on n'en reçoit de nouveau qu'à titre de salaire, ou échange de l'industrie ; en suivant de main en main on arrivera jusqu'à celui qui l'a obtenu en échange des produits de la terre : si ces salaires sont chargés d'impôts, ils encheriront pour celui qui les paye, il en est de même de tous les travaux de l'industrie & de toutes les sources de revenus autres que les productions de la terre, comme les rentes, les loyers de maisons, &c. Un autre inconvénient de l'impôt indirect est de se nuire à lui-même ; c'est Saturne qui dévore ses enfans. Dans

cette forme de perception le Souverain paye comme les autres le renchérissement des denrées & de la main-d'œuvre.

Le meilleur (1) état possible d'une nation , c'est la plus grande abondance de ses productions , & leur plus grande valeur vénale occasionnée par la plus grande liberté du commerce. Dans les calculs du tableau nous n'avons considéré la nation que commerçant sur elle-même ; le commerce étranger ne change rien aux principes à cet égard : de quelque façon que ce soit , le commerce est un échange de valeur pour valeur ; l'éloignement des premiers vendeurs les oblige d'employer l'entremise des Commerçans ; ceux-ci achètent le moins cher & vendent le plus cher qu'ils peuvent. Il est donc clair que leur intervention est à la charge du commerce , qu'il tend à diminuer les prix dans la main des Cultivateurs , pour l'augmenter dans la leur. Il ne faut donc

(1) Sur la liberté du commerce & sur-tout de celui des grains. Voyez les articles grains & Fermiers dans l'Encyclopédie.

(80)

pas confondre l'intérêt de la nation avec celui de ses Commerçans , & sentir que ce n'est que par la concurrence universelle qu'il est possible de remédier aux déchets qu'ils mettent dans le prix de leurs achats , & au surhaussement qu'ils causent dans leurs ventes. La liberté du commerce tant intérieur qu'extérieur , est une conséquence nécessaire du droit de propriété; elle établit la plus grande concurrence entre les acheteurs & les vendeurs ; conséquemment elle établit sans violence pour une nation le prix le plus avantageux aux uns & aux autres , ce qui favorise également la culture & l'industrie , & porte au plus haut point le revenu des particuliers , celui du Souverain , la population & tout ce qui constitue la force , la puissance & la prospérité d'un grand empire.

C'est une vieille erreur politique que de s'inquiéter de ce que deviendra l'argent dans le commerce; de vouloir vendre beaucoup & acheter peu , afin de déterminer en sa faveur ce qu'on appelle
la

la *balance du commerce*, c'est-à-dire l'avantage de conserver plus d'argent. La véritable *balance du commerce*, c'est la plus grande abondance des productions territoriales : avec elle l'argent rentrera suffisamment. Que deviendrait une nation qui au-lieu de répandre l'argent sur la terre pour la féconder, formeroit un grand trésor, & se réserveroit ainsi le stérile avantage de la *balance numéraire* ? Elle auroit le sort de ce Roi qui fut obligé de demander aux Dieux de le délivrer du don funeste qu'il en avoit reçu de changer en or tout ce qu'il touchoit.

On a été de même dans la plus grande erreur relativement à l'industrie & aux arts ; on les a regardés comme productifs, parce qu'ils achètent bon marché les matières premières, & qu'ils les vendent cher quand elles sont ouvrées ; d'où l'on concluoit qu'ils ajoutoient une seconde valeur à la première, & sur ce principe erroné on a vu le gouvernement d'un fameux Ministre tendre à l'encouragement & à la prospérité des

F

manufactures, aux dépens des productions territoriales qui sont les véritables richesses. Cependant observons la marche de l'industrie ; avec quinze fols de fil elle produit pour quinze cens francs de dentelle ; avec cent écus de laines, elle fait une hautelisse de douze mille francs ; qu'y a-t-il dans ces deux derniers prix en dernière analyse ? quinze fols d'une part, & cent écus de l'autre ; plus la nourriture, le logement & l'entretien des Ouvriers pendant le tems de la fabrication. Ils auroient fait cette même consommation s'ils avoient été employés à un ouvrage productif ; le seul avantage qui résulte de leur stérile occupation, c'est qu'ils économisent les frais du transport en donnant une grande valeur à un petit volume ; c'est qu'ils consomment auprès de la production à laquelle leur consommation donne encore de la valeur : il faut donc encourager, protéger, l'industrie, le commerce, les arts, & les manufactures ; mais à cause de l'agriculture ; & jamais en leur immolant la nourrice de

l'Etat. Ne leur point donner d'entraves , ne les point soumettre à l'impôt ; immunité , liberté , c'est tout ce qu'ils ont à prétendre , & beaucoup plus qu'ils n'osent espérer.

Les bornes que nous nous sommes prescrites nous interdisent plus de développement ; tel est le précis bien abrégé du système politique de cet homme extraordinaire qui pouvoit , comme *Bacon* , léguer son nom à la postérité en protestant contre les jugemens superficiels & prématurés des contemporains. Quel est l'homme de génie qui fut apprécié par son siècle ? Depuis la science la plus profonde jusqu'à l'art le plus frivole , quel est l'inventeur qui fut honoré de son vivant (*) ? L'inquisition alluma ses bûchers contre *Galilée* , *Colomb* fut traité d'insensé par deux ou trois Cours de l'Europe ; *Harvey* fut contredit & méconnu toute sa vie , *Rameau* trouva des oppo-

(*) *Ploravere suis non respondere favorem
Speratum meritis.*

Horat.

fitions infurmontables de la part des Parifans de *Lully*; fon fyftème, dit un *Philofophe*, étoit le neutonianiſme de la muſique. *Lully* avoit trouvé les mêmes oppoſitions; on étoit accoutumé avant lui à une ſorte de pſalmodie en notes longues, & on ſe plaignoit que par ſes airs

de ballet, il alloit avilir la dignité de la danſe! Nous avons vu les mêmes obſtacles oppoſés à la muſique Italienne. Dans tous les tems (*) les cris de l'ignorance & de l'envie ont effrayé l'homme ſupérieur; le premier qui fit une découverte fut ſans doute le premier qui eut un envieux.

Voyez
les Réflex.
ſur la Poëſ.
& la Peint.
de l'Abbé
du Boſ.
& l'Effai
ſur l'orig.
des Connoiſ.
ſum. de
Condil-
lac.

L'obſcurité, avouons-le, fut ſouvent un défaut de *Queſnay*, *Descartes* & *Newton* (1) avoient effuyé le même repro-

(*) *Aeternum latrans exſanguis terreat umbras! Virg.*

(1) Ce livre (*Neutonii, Philoſ. Natur. princ. Mathém.*) où la plus profonde géométrie ſert de baſe à une phyſique toute nouvelle, n'eut pas d'abord tout l'éclat qu'il méritoit & qu'il devoit avoir un jour. Comme il eſt écrit très-ſçavamment, que les paroles y ſont épargnées, qu'aſſez ſouvent les conſéquences y naiſſent rapidement des principes, & qu'on eſt obligé de ſuppléer de ſoi-même tout

che. Il est commun à presque tous les hommes de génie. S'élançant par bonds comme les courriers du Soleil, (*) ils négligent de marquer toutes les idées intermédiaires, points d'appui nécessaires à notre foiblesse; aussi l'homme de génie planant sur la tête de ses semblables, n'étoit intelligible qu'au petit nombre de ses pareils. Descartes écrivant *sa méthode*, n'avoit que trois hommes en Europe qui l'entendissent.

L'impartiale postérité rendra justice au

l'entre-deux; il falloit que le public eût le loisir de l'entendre; les grands Géomètres n'y parvinrent qu'en l'étudiant avec soin, les médiocres ne s'y embarquèrent qu'excités par le témoignage des grands; mais enfin quand le livre fut suffisamment connu, tous les suffrages qu'il avoit gagnés si lentement éclatèrent de toutes parts & ne formèrent qu'un cri d'admiration. Tout le monde fut frappé de l'esprit original qui brille dans l'ouvrage, de cet esprit créateur, qui dans toute l'étendue du siècle le plus heureux, ne tombe en partage qu'à trois ou quatre hommes pris dans toute l'étendue des pays savans.

Fontenelle, éloge de Newton. Voyez les Mém. de l'Académie des Sciences.

(*) *Sponte sua properant labor est inhibere volentes.*

Ovid. Métamor.

F 3

génie de Quesnay; comme les amis d'*A-*
naxagore, elle élèvera sur son tombeau
Ælian.
 Hist. div.
 l. 8. deux autels, l'un *au bon sens* & l'autre
à la vérité; mais s'il étoit possible que son
 nom se perdît dans la nuit des tems, ses
 principes vivront à jamais parmi les hom-
 mes; (une fois trouvé, le fil de la vérité
 ne peut se rompre) ils deviendront la règle
 des sociétés, & l'on comptera pour une
 des impostures de l'histoire, que ce systè-
 me si simple, si démontré, ait pu recevoir
 des contradictions.

En effet on peut dire des ennemis des
Economistes, ce que l'*Abbé Terrasson* disoit
 des partisans outrés des anciens: *les plus*
ardents sont ceux qui ne les ont pas lus.
 L'irritabilité de l'amour-propre, la paresse
 d'examiner des motifs peut-être moins
 désintéressés encore, grossissent la foule
 de leurs détracteurs; mais la vérité ne
 connoit point d'obstacles, elle filtre len-
 tement au travers des siècles, comme ces
 vapeurs Aériennes qui tamisées par les
 montagnes, se montrent ensuite dans les
 vallons, humbles sources qui serpentent

& murmurent parmi les fleurs ; ce fera bientôt le Danube ou le Rhin , dont les eaux majestueuses répandront dans les campagnes les richesses & l'abondance ; la force de la vérité augmente de même avec les âges , & finit par entraîner tous les suffrages. Méconnue d'abord & avilie par l'ignorance & par l'envie , elle commence à être reçue par la jeunesse désintéressée , dont l'âme sensible & neuve cherche avidement des connoissances nouvelles , & n'a point de vieux préjugés à détruire ; bien-tôt elle est adoptée par ceux mêmes qui ne seroient pas en état de la démontrer , elle passe enfin en préjugé jusqu'au peuple ; c'est ainsi que la circulation du sang , le mouvement de la terre , l'existence des Antipodes font aujourd'hui les opinions courantes de la multitude. Que devient cependant l'homme de génie , qui le premier trouva cette vérité féconde ? Il ne repose point sa tête à l'ombre de ce grand arbre dont il enterra le pepin ; il fut envié , persécuté , mais il a trouvé dans son cœur un prix

immense ; malheur à l'ame glacée qui n'éprouva pas une fois le plaisir inestimable de découvrir la vérité, ou même de la recevoir (1).

S'il y eut jamais un homme dont on pût dire que la chaîne de ses pensées forme l'histoire de sa vie ; ce fut Quesnay. Chez la plupart des hommes la faiblesse du caractère ou le défaut d'étendue dans l'esprit, placent en opposition les sentimens du cœur, les jugemens de l'esprit, & les délicatesses de l'amour-propre ; leur caractère est une mosaïque, mais cette ame privilégiée avoit été formée par la nature comme d'un seul jet. *La méthode fut le caractère propre de*

(1) Entre tous les biens que l'homme puisse posséder, disoit *Jordano Bruno*, connoître est un des plus doux ; c'est le même qui condamné par l'inquisition pour avoir avancé l'hypothèse très-vraisemblable de la pluralité des mondes, disoit à ses Juges : *Majori forsan cum timore sententiam in me dicitis quam ego accipiam*. Voilà l'esprit séditieux des Philosophes. *Jordano Bruno*, a été brûlé & son opinion prévaut aujourd'hui parmi les Astronomes. *Et dubitant homines ferere, atque impendere vitam !*

Voy. l'hist. des dog. & opin. Philos.

son esprit, *l'amour de l'ordre* fut la passion dominante de son cœur. Voilà l'origine de ses découvertes; voilà la source de ses vertus. Dur à lui-même, mais sensible à l'excès pour l'humanité souffrante; une action généreuse lui arrachoit des larmes (1) : jamais homme ne fut plus contredit, ses nombreuses découvertes lui suscitèrent une foule d'adversaires; & jamais homme ne porta moins d'aigreur dans la controverse : il discutoit toujours

(1) On ne sent à ce point le prix d'une belle action que quand on est soi-même en état de la produire : *Thémistocles* étoit le seul qui pleurât devant la statue de *Miltiade*.

Dans le tems où les bontés de Madame de Pompadour donnoient à M. Quesnay un crédit qu'il n'employa jamais pour lui : un homme vint le prier de lui faire obtenir d'elle une recommandation pour une affaire qui l'intéressoit fort, M. Quesnay l'obtint; l'affaire décidée en faveur de son protégé, M. Quesnay apprit que la partie adverse étoit fort gênée pour payer *mille écus* qui étoient le fond de la contestation; sa délicatesse s'allarma de la simple possibilité d'être la cause fort occasionnelle de son mal-aise, il lui fit remettre les mille écus.

Un ancien Philosophe est fort admiré pour avoir dit dans un cas douteux, *abstiens-toi*; l'action que je rapporte me semble passer de beaucoup cet axiôme stoïque.

pour l'intérêt de la vérité, mais jamais il ne disputoit pour l'intérêt de son amour-propre ; le calme de son ame s'annonçoit par la sérénité de son visage & la gaieté de son esprit que les douleurs les plus vives n'altérèrent jamais ; il souffroit tranquillement les infirmités de sa vieillesse, & n'y voyoit, disoit-il, que *l'opération lente de la nature qui démolissoit des ruines*. L'observation de la nature lui étoit devenue une habitude ; ne se pressant jamais de parler, écoutant tranquillement, il rapprochoit par une opération intérieure très-vive tout ce qu'il venoit d'entendre, & ces fragments s'éclairant mutuellement, il suppléoit les lacunes avec une sagacité merveilleuse, & connoissoit à fonds l'homme qui croyoit l'avoir entretenu légèrement d'un sujet indifférent. Lui parliez-vous d'une science, d'un art, dont souvent il n'avoit qu'une légère teinture ? l'ordre qu'il mettoit dans vos idées vous les éclaircissoit à vous-mêmes ; il en résultoit souvent de nouveaux apperçus, & il n'y avoit personne qui ne crût, en le

quittant, avoir été enrichi par lui de connoissances que souvent lui-même n'avoit pas : effet précieux & singulier de l'esprit de méthode. Il pouffoit jusques dans la logique ce principe de laisser opérer la nature, & ne se hâtant pas d'établir dogmatiquement son opinion, il vous amenoit par une suite de questions bien ménagées à poser vous-même comme conséquence ce qu'il vous auroit donné pour principe; c'étoit la marche des dialogues de Platon. Opposé comme Socrate à la foule des Sophistes, il avoit son *ironie*, & sembloit comme le fils de *Sophonisque*, avoir fait son étude particulière de l'art *d'accoucher les esprits*. Il est étonnant combien la nature avoit mis de rapport entre ces deux hommes, dont l'histoire est celle de la morale. On trouvoit à Montesquieu la figure de Cicéron, tel que les marbres nous le représentent; Quesnay avoit exactement la figure de Socrate tel que nous l'ont conservé les pierres antiques; comme si la nature fidèle à un plan d'analogie attachoit conf-

tamment certaines qualités de l'ame à certains traits de la phyfionomie ; la candeur de fon ame lui donnoit une forte de simplicité qui n'étoit pas comme dans *la Fontaine la bêtise du génie* ; fes naïvetés étoient des vérités profondes cachées sous l'apparence d'un tour ordinaire & commun (1).

(1) M. le Dauphin, pere du Roi, qui l'honoroit d'une bonté & d'une considération particuliere, lui difant un jour comme il entroit dans fon cabinet. » M. Quesnay, » c'est chaffer sur vos terres, nous parlons *économie*, nous » nous promenons dans les champs. *Monsieur*, répondit l'ingénieux Philofophe, *vous vous promenez dans votre jardin, c'est-là que croiffent les fleurs-de-lys.*

Le même Prince difant un jour devant lui, » que la » charge d'un Roi étoit bien difficile à remplir. *Monsieur je ne trouve pas cela*, dit M. Quesnay. — » Eh que » feriez-vous donc si vous étiez Roi ? — *Monsieur je ne ferois rien.* — Et qui gouverneroit ? — *Les Loix.*

Dans un tems d'agitations caufées par le choc de la puissance Civile & de la puissance Ecclésiastique, il se trouvoit chez Madame de Pompadour un homme en place qui voyoit combien ces disputes fatiguoient la Cour, propofoit des moyens violens, & difoit : *C'est la Hallebarde qui mène un Royaume.* M. Quesnay furpris de cette assertion, osa lui dire : *Monsieur, & qui est-ce qui mène la Hallebarde ?* On attendoit, il développa fa penfée ; *c'est l'opinion, c'est donc sur l'opinion qu'il faut travailler.*

Tel fut le caractère de ce grand homme : sa vie ne fut qu'une action conti-

Cet avis modéré fit impression & peut-être épargna-t-il bien des maux.

Qu'on ne taxe donc point d'ambition le Philosophe qui vit à la Cour des Rois, il y est *le résident de la nation*; & le contre-poids des flatteurs. C'est ainsi que *Platon* vécut à la Cour de *Denis de Syracuse*, & *Aristote* auprès de *Philippe* & d'*Alexandre*.

Après une consultation fort importante sur une tête précieuse, un Médecin fameux dont l'avis avoit prévalu quoiqu'avec beaucoup d'opposition, le vint voir, la goutte le retenoit chez lui; le Médecin qui vouloit s'autoriser de son opinion la lui demanda; mais lui, saisissant l'esprit de cette déférence, & n'approuvant pas l'avis qui avoit passé, en quoi il fut justifié par l'évènement, se contenta de répondre. » Monsieur, j'ai mis aussi à la lotterie quelquefois » mais jamais quand elle étoit tirée «.

Après la petite vérole de M. le Dauphin, le feu Roi qui aimoit M. Quesnay & qui l'estimoit beaucoup, lui donna des lettres de noblesse que le Philosophe n'avoit pas demandées. Il y a des hommes dont le nom est un titre, & qui honorent les honneurs mêmes. A peine sçait-on aujourd'hui que Descartes étoit gentilhomme, & la gloire de Sully est fort indépendante de la Pairie & du bâton de Maréchal de France. M. Quesnay pria le Roi ingénument de lui choisir aussi ses armoiries, & ce Prince qui avoit de la grace dans l'esprit, & qui avoit coutume de le nommer *le Penseur*, lui donna trois fleurs de pensées en champ

nuelle. Dans ses dernières années il avoit entrepris de pouffer jusques dans les abstractions de la Géométrie & indépendamment de tout calcul, l'évidence qu'il avoit établi dans la Métaphysique & la Morale. Il donna l'explication de plusieurs problèmes qui élevèrent des disputes que le monde savant jugera. Une observation qu'on ne doit pas négliger, c'est que le Philosophe *Hobbes* avoit eu les mêmes idées que lui; ainsi l'autorité de ces deux hommes de génie peut au moins balancer quelque tems cette décision importante (1). Ce fut le dernier effort de cet

Voyez
l'article
évidence
dans
l'Encyclopédie,
& les re-
ch. phi-
los. sur
l'évid.
des véri-
tés géo-
met.

d'argent, à la face d'azur, avec cette légende au cimier
Propter cogitationem mentis.

Ce fut presque la seule grâce qu'il reçut de la Cour, car on ne peut pas regarder comme tels les emplois qu'il eut où il fut utile à tout le monde, excepté à lui-même; aussi quoique vieux & après une longue faveur, il est mort sans fortune, n'ayant qu'un léger argent comptant qui circuloit toujours entre ses amis qui pouvoient en avoir besoin.

L'Académie de Chirurgie lui a accordé seul avec M. *Petit*, l'honneur de voir son portrait placé de son vivant dans la salle du Conseil.

(1) *Hobbes* croyoit la géométrie défigurée par les parallé-

esprit infatigable ; accablé d'infirmités, & ne conservant presque plus que sa tête, il fortit de la vie, suivant le mot d'un ancien Poëte (*), comme d'un festin, sans dégoût, mais sans regret.

Theophraste presque centenaire, écrivant ses livres moraux (1), se plaignoit que la nature eût donné si peu de jours à l'homme pour méditer & pour écrire, tandis qu'elle accorde à quelques espèces inférieures un inutile prolongement de la

gismes : la plupart des problèmes, tels que *la quadrature du cercle*, la *trisection de l'angle*, la *duplication du cube*, n'étoient insolubles selon lui, que parce que les notions qu'on avoit du rapport de la quantité, du nombre, du point, de la ligne, de la surface & du solide, n'étoient pas les véritables, & il s'occupa à perfectionner les mathématiques dont il avoit commencé l'étude trop tard, & qu'il ne connoissoit pas assez pour en être le réformateur.

Voyez l'Hist. des Dog. & des Opin. Philos. T. 2.

(*) *Cur non ut plenus vitæ conviva recedis?* Lucret.

(1) *Theophrastus moriens accusasse naturam dicitur, quod cervis & cornicibus vitam diuturnam, quorum id nihil interesset, hominibus quorum maxime interfuisset, tam exiguam vitam dedisset; quorum si ætas potuisset esse longinquior, futurum fuisse ut omnibus perfectis artibus, omni doctrinâ hominum vita erudiretur.* Cicero. Tuscul. Cap. 28.

il est mort les derniers jours de Décembre 1774 dans la quatre-vingt-neufième année.

vieillesse. La vie de Quesnay longue, suivant le cours ordinaire des choses, plus longue si vous la mesurez par la multitude de ses pensées & le nombre de ses découvertes, fut trop courte encore pour son ame patriotique. Il n'a point vu registrer cette Loi juste & salutaire qui assurant la liberté du commerce des grains, garantit aux cultivateurs la propriété de leurs richesses, & promet à la Nation une abondance que l'intempérie même des saisons ne pourra plus déranger, lorsqu'une fois la confiance des cultivateurs & des négocians sera entièrement établie. A peine a-t-il pu voir à la tête de la fortune publique un homme simple & sublime, qui joint à la vaste intelligence de l'homme d'Etat, la tendre sensibilité du Philosophe; ennemi de tout esprit de parti, supérieur à toutes les sectes, choisissant dans chacune les semences éparées de la raison universelle, & dont la modération auroit créé l'*éclectisme* (*); dépositaire de la confiance du

(*) Les Eclectiques étoient une sorte de Platoniciens qui

Prince,

Prince, dépositaire de celle de la Nation ; (titres rares à réunir !) & dont les ennemis mêmes, puisque c'est le fort de la vertu d'en avoir (1) ; dont les ennemis, les gens sans connoissances ou sans probité, respectent les mœurs, louent les intentions, & croient seulement déprimer les vues en les traitant de *système* (2). Ils ignorent donc qu'un système

choisissoient dans chaque Secte ce qu'ils croyoient vrai sans appartenir à aucun chef de Sectes ; leur nom vient *ab Eligendo*. Voyez l'Hist. de la Philof. de Brucker.

(1) » Les titres & les terres de Sully ont passé à ses
 » descendans ; ses vertus sont un héritage qui appartient
 » à tout le monde, il est à celui qui osera s'en saisir :
 » qui parmi nous aura ce courage ? *S'il en est un*, qu'il
 » ne s'attende point aux douceurs d'une vie tranquille, &
 » à cette faveur populaire qui est l'idole des ames foibles.
 » Il faut qu'il sache qu'un grand Ministre est la victime
 » de l'Etat, & que l'art de faire le bien, n'est que trop
 » souvent l'art de déplaire aux hommes ; mais s'il est di-
 » gne de sauver la patrie, il aura d'autres récompenses
 » qui peut-être méritent d'être comptées : il aura, comme
 » *Sully*, le suffrage des vrais citoyens, l'admiration des
 » grandes ames, le témoignage honorable de son propre
 » cœur, les justes éloges de la postérité, & le regard
 » de l'Être éternel ». Voyez *l'éloge de Sully*, par M.
 Thomas.

(2) » Un système n'est autre chose que la disposition

G

est un corps d'opinions disposées avec ordre, & qui concourent dans leur ensemble à former une démonstration : c'étoient des hommes à système ce *Descartes* qui recréa l'entendement humain, ce *Newton* qui nous donna l'analyse de la lumière & les loix de la constitution du monde : le grand *Sully* fut de même un homme à système, en butte aux calomnies de la Cour, aux fureurs des Traitans, à l'ingratitude d'une Nation qu'il rendoit heureuse; aujourd'hui du moins la Cour & la Nation se montrent justes, & l'intérêt seul se refuse à la vérité; mais elle m'entraîne mal-

» des différentes parties d'un art ou d'une science dans un
 » ordre où elles se soutiennent toutes mutuellement, &
 » où les dernières s'expliquent par les premières : celles
 » qui rendent raison des autres s'appellent principes, &
 » le système est d'autant plus parfait, que les principes
 » sont en plus petit nombre; il est même à souhaiter
 » qu'on les réduise à un seul. Voyez le *Traité des Sys-*
tèmes, par M. l'Abbé de Condillac.

Un homme à système est donc un homme à principes, & le *Système économique* est donc très-parfait, car il porte tout entier sur un principe unique : la *Loi de propriété*.

gré moi; une plume fière & libre, qui ne fait qu'écrire d'avance les jugemens de la postérité, craint jusqu'au soupçon de la flatterie.

Quand un éloge public fut décerné à *Descartes* par la première Compagnie Littéraire de l'Europe, un siècle s'étoit écoulé depuis sa mort, & son génie *avoit fait son effet*. L'envie contemporaine étoit éteinte, les préjugés ennemis étoient dissipés, l'esprit de *Descartes* animoit tout, éloquence & philosophie. Il s'en faut bien que nous écrivions dans des circonstances si favorables : c'est dans cent ans qu'il faudra prononcer *l'éloge de Quesnay*, alors ses principes confirmés par de longs exemples, sa mémoire consacrée par une antique vénération, ses envieux & ses panégyristes confondus dans la même poussière, qu'il se lève un Orateur digne de son sujet! qu'il présente à une plus heureuse postérité le spectacle des défordres & des injustices passées, les hydres de la fiscalité, l'incertitude dans la justice, l'arbitraire dans la politique, la

*Voyez
laphilos.
aplic. à
tous les
obj. de
l'esp. &
de la rai-
son, &c.
L'élo-
ge de
Descar-
tes par
M. Tho-
mas.*

lumière paroissant enfin dans les écrits d'un homme privé & dissipant les horreurs du cahos, les Souverains éclairés, des Nations réunies au trône, un grand Prince s'honorant d'être le disciple d'un grand homme (1), rédigeant lui-même la science économique pour l'instruction de ses enfans, & l'appliquant au bonheur de son peuple; l'antique Etrurie, (*) fameuse autrefois par ses superstitions, & les essais grossiers de quelques artistes barbares, embellie un moment par les Médecis, célèbre & fortunée aujourd'hui par la politique éclairée de son jeune Souverain; l'héritier *des Gustaves*, conquérant & législateur, effaçant par la réputation naissante de ses vertus & de ses talens une renommée voisine qui ne fut que grande, & la Nation *des Goths & des Vandales*, mémorable effroi du Peuple Romain, désormais l'exemple des Nations justes &

(1) Voyez l'Abregé des principes de l'Economie Politique, par S. A. S. Mgr. le Margrave, régnant de Bade, à la tête du 1^{er} volume des Ephémérides du Citoyen, année 1770.

(*) Les Etats du Grand-Duc de Toscane.

heureuses : une révolution générale dans tous les esprits animant l'Europe du Nord au midi, & tournant tous les yeux & tous les cœurs vers les *principes démontrés de la morale & de la politique* ; telle est l'influence du génie sur les opinions humaines, & le poids d'un seul homme dans la balance des Nations. Heureux l'Orateur qui se trouvera maître d'un tel sujet, & qui n'ayant point à ménager l'amour-propre délicat des contemporains, pourra payer sans contrainte & sans réserve un tribut de louanges si méritées ! puisse-t-il arracher des pleurs à la génération fortunée qui doit l'entendre, puisse-t-il, échauffant tous les cœurs de l'enthousiasme de la vertu, allumer l'étincelle du talent dans quelqu'homme de génie que la nature doit encore au bonheur du monde ! mais en faisant oublier ce foible essai qui ne fut recommandable que par le sentiment qui l'a dicté, peut-être il m'en viera d'avoir été le contemporain & le disciple de ce grand homme, d'avoir serré dans mes mains la main sublime qui écri-

vit le code de l'humanité , d'avoir laissé
tomber une larme sur sa cendre à peine
éteinte !

*Apud priores..... quisque.....
ad prodendam virtutis memoriam,
sine gratiâ, aut ambitione, bonæ
tantum conscientiæ pretio ducebatur.*

Tacit in Agric.

F I N.